Troisième Année. - N° 32. Le Numéro : 25 centimes 9 Août 1913

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Troisième Année. - N° 32. Le Numéro : 25 centimes. 9 Août 1913

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

La Crise de l'Exploitation

On se plaint en France de la crise du film. A chaque instant, les chroniques des tribunaux nous apprennent la faillite d'une maison qu'on croyait bâtie de pur granit, la cession de telle autre, ou la fermeture.

Et l'on se demande si la France est réfractaire à la plus moderne des attractions ou si les gardiens de la prospérité de l'industrie du film sont infidèles ou maladroits. Il est d'autant plus pénible de se livrer à des constatations de ce genre que le cinéma porte beau et qu'il est entouré d'une auréole dorée qui en fait la cible naturelle de toutes les ambitions des hommes avides de s'enrichir vite et sûrement.

Et cependant, la crise de l'exploitation existe. Elle sévit à l'état aigu en France, mais semblable à la tache d'huile, elle s'étend, franchit les frontières les plus élevées et n'épargne point les pays voisins.

Le territoire belge, en particulier, est un champ de bataille où les victimes ne se comptent plus. C'est ainsi qu'un de nos amis belges, un directeur de cinéma dont la compétence indiscutable et la méthode font autorité, déplore avec nous un état de choses cent fois dénoncé dans *Le Courrier* :

« Le cinéma souffre en Belgique, nous dit-il, d'un « malaise dû aux exploitants mêmes qui s'entêtent à « présenter des programmes qui ne répondent pas à « l'importance de leurs exploitations. Ils s'obstinent « à donner à leurs clients des spectacles que le pro- « duit intégral des entrées est insuffisant à payer. »

« Là est le ver rongeur de l'exploitation. Le remède « est aisé à trouver à la condition essentielle que la « mentalité commerciale de l'exploitant devienne « plus saine, que celui-ci travaille pour améliorer sa « situation personnelle, et non plus pour nuire à son « voisin. Qu'il se persuade bien que quiconque cher- « che à nuire à autrui se fait le plus grand tort à soi- « même.

« Un autre remède à la crise actuelle devrait être « apporté par les loueurs. Ces commerçants engagent « trop facilement des gens inexpérimentés à ouvrir « ou à exploiter des salles cinématographiques. Ils « versent dans une erreur commerciale qui les oblige « à augmenter continuellement leur capital, lequel « finit par être insuffisamment rémunéré et met en « déconfiture une affaire née parfaitement viable.

« Bref, c'est la mentalité du cinématographiste qui « doit se modifier, question de temps et d'éducation « commerciale, sans doute? Mais toutes ces choses « sont bien connues, elles ont été dites, écrites et res- « sassées en toutes les langues de la terre sans rien « changer au *modus vivendi* actuel. »

Ainsi parla notre ami. Et voyant entre les situations beges et françaises une étroite corrélation, je veux soumettre à mes lecteurs français les doléances de leurs proches voisins. Puissent-elles les ramener à une plus juste appréciation de leurs devoirs commerciaux. C'est en tous cas ce que je souhaite ardemment avec tous les sages de l'industrie du Film.

Charles LE FRAPER.

La Musique au Cinéma

Notre article traitant de la « Musique au Cinéma », du 26 juillet, nous a valu une quantité de lettres émanant de musiciens, qui tous reconnaissent le bien fondé de notre petite campagne en faveur du rehaussement artistique de la musique cinématographique.

Quand ce n'est pas sur leur chef qu'ils daubent, c'est sur le patron, qui — comme le faisait remarquer justement notre sympathique directeur la semaine passée — était naguère bistro, boulanger, coiffeur, mécanicien, maître maçon, etc. Tous métiers fort honorables, soit, mais qui préparent peu, il faut en convenir, à celui d'entrepreneur de spectacle où la **note** artistique doit (ou du moins devrait) constamment dominer.

« Comment voulez-vous? me dit un de mes correspondants, que nous fassions quelque chose de propre à l'orchestre. Le patron, en fait de musique, n'apprécie que la *Petite Tonkinoise*, *Viens Poupoule*, *La Petite Mariette* ou les chansons de Mayol. L'autre jour, pour un passage triste d'une vue, j'avais apporté l'admirable *adagio* de *L'Arlésienne*. A l'entr'acte, il nous a demandé qu'est-ce que c'était cette saleté que nous avions jouée et que *Quand les Papillons* eût été bien préférable (*sic*).

Alors, qu'est-ce que vous voulez, avec des gens capables de vous sortir de pareilles hérésies, il n'y a qu'à se contenter de venir « faire du bruit » tous les soirs dans « la boîte » sans s'inquiéter, en aucune façon, d'essayer de « faire de l'art », qui, non seulement ne sera pas compris mais risque fort, au contraire, de vous faire du tort .»

Il n'y a, hélas ! rien à ajouter à cela, qu'à souhaiter que le dit patron — qui est loin d'être unique — veuille bien comprendre (si ces lignes lui tombent sous les yeux) que, puisque son éducation musicale est aussi incomplète, il serait très sage à lui de s'en remettre de confiance à son chef d'orchestre.

Un autre me dit : « Monsieur, momentanément je joue dans un cinéma. Je suis lauréat du Conservatoire. Les nécessités de la vie me forcent, pour l'instant, à venir pendant près de 3 heures tous les soirs égrener sous mes doigts d'atroces polkas, d'idiotes mazurkas, des valses absurdes, et tout cela, pourquoi ? Tout simplement parce que le pianiste chef a un répertoire composé *uniquement* de morceaux *donnés* par les éditeurs. Ces morceaux n'ont, la plupart du temps, absolument aucune valeur, et ce n'est que de loin en loin que l'on peut en retenir quelques-uns. Il y a aussi les collègues, les innombrables collègues qui se sont, du jour au lendemain, révélés compositeurs de musique, qui envoient leurs productions et que nous jouons à titre de réciprocité. »

D'autre part, il est bien certain que ce pauvre pianiste — mon chef actuel — gagnant 7 francs par jour, ne peut guère distraire de ce prix de famine quoi que ce soit pour acheter de la musique convenable. Force nous est donc d'avaler quotidiennement toutes ces élucubrations saugrenues, le plus souvent abominablement construites, et aux mélodies horriblement plates.

Quand on pense, Monsieur, qu'il y a quantité de musiciens (des jeunes) ne faisant que du cinéma qui « ignorent » totalement les œuvres de Ganne, Waldteufeld, Lacome, etc., œuvres qui, toutes, étaient des chefs-d'œuvre d'esprit, de grâce, *d'harmonie*. C'est triste ! aussi, je vous avoue sincère-

Exploitants !

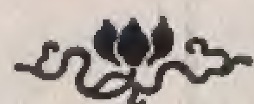
Souvenez-vous, quand la bonne saison sera venue, que

Pathé Frères

ont été les seuls et sont restés les seuls à vous fournir

des Nouveautés

dignes de passer dans la meilleure Saison.



Cette semaine encore

vous serez les seuls à passer les

ROIS DU RIRE

Max Linder dans **MAX** et les **CRÊPES**	**Prince** dans **Un COMPLOT** contre **Rigadin**

dont l'annonce va, malgré les chaleurs, vous faire réaliser

le Maximum de Public et d'Argent

ment qu'il y a longtemps que je ne suis plus fier d'être Français en regardant la pauvreté et la petitesse de notre colonne musicale. »

Il est inutile de citer les lettres de mes autres correspondants. Elles reproduisent, à peu de chose près, les mêmes réflexions ou les mêmes plaintes.

Les lecteurs qui auront bien voulu me suivre jusqu'ici pourront donc facilement conclure. Il n'y a pas lieu, par conséquent, d'ergoter plus longtemps et de chercher minuit à 25 heures. La musique au cinéma *peut* et *doit* être bonne, excellente même à condition d'en confier le soin à un pianiste ayant un passé de chef derrière lui, ayant fait ses preuves de goût et d'adaptateur, et possédant un répertoire dont la plus grande partie doit être composée d'*œuvres achetées*.

Assurément cet homme vous coûtera plus cher qu'un pianiste de bal ou de beuglant, mais si vous aimez votre métier, messieurs les Directeurs; si vous êtes (comme nous vous le souhaitons) des commerçants habiles, ne regardez pas à quelques pièces de vingt sous de plus par jour. Croyez-moi, vous vous en trouverez bien.

Eug. DESHAYES.



A propos de la Taxe

Nos collègues belges ont récemment adressé aux Parlementaires la circulaire que nous publions ci-dessous, et que nous soumettons à nos lecteurs à titre strictement documentaire :

ASSOCIATION BELGE DE CINÉMATOGRAPHIE

MESSIEURS,

L'auteur du projet de loi taxant les exploitations cinématographiques sur le montant de leurs recettes commet une grosse faute qui devient une iniquité si elle est appliquée d'une manière aussi inconsidérée que celle dont elles sont menacées, c'est-à-dire suivant un pourcentage progressif sur la recette totalisée par quinzaine ainsi que le démontre à suffisance le tableau ci-contre.

Les écarts sont, sans aucune raison, disproportionnés : ainsi une exploitation qui bénéficie d'une recette de mille francs par quinzaine, soit annuellement 26.000 francs, serait taxée d'une somme de Fr. : 520, alors qu'une autre faisant le double de cette recette serait taxée de Fr. : 2.080, donc toute proportion gardée deux fois autant que la première, car en effet : si pour mille francs de recette le montant de la taxe devait être de 520 francs, pour une recette de deux mille francs, équitablement, elle ne devrait être que Fr. : 1.040.

Ce système profondément injuste marque la grande ignorance du créateur dudit projet pour tout ce qui se rattache à l'exploitation du spectacle cinématographique.

Il ignore que les frais généraux sont proportionnels aux recettes.

Il ignore qu'il existe des exploitations de beaucoup plus favorisées que d'autres.

Il ignore que telle exploitation fait la fortune de son propriétaire avec une recette moyenne par quinzaine de Fr. : 2.000 et que telle autre avec une recette cinq fois supérieure végète ou se ruine.

Il ignore que le contrôle du gouvernement sur toutes les exploitations cinématographiques en Belgique nécessiterait la création d'un nombreux personnel de surveillance rému-





SÉRIE D'OR

des

Exclusivités "AUBERT"

Les

"Derniers Jours de Pompéï"

exécuté par **AMBROSIO**

pour le compte de la PHOTO-DRAMA C°, de Chicago

L. AUBERT

France, Belgique, Hollande, Suisse, Egypte

néré par de gros émoluments et par des frais de déplacement considérables.

Il ignore que ce nouvel organisme, pour marquer sa grande initiative, décrétera toute une série de mesures vexatoires.

Il ignore que cet organisme règlementera les heures d'ouverture et de clôture des établissements cinématographiques, il fixera la valeur des boissons, des cigares, du programme, des fleurs qui y sont vendus, voire même le prix des dépôts au vestiaire, il exigera l'achat de machines automatiques ou enregistreuses, la création de tickets spéciaux, etc., etc.

Il ignore encore qu'il existe un nombre considérable de divertissements publics susceptibles d'intervenir *patriotiquement* à l'allègement des ennuis financiers de la Belgique tels que les théâtres, musics-halls, les luna-parks, les cafés-concerts, les concerts, les rinkinks, les bowlings, les combats de boxe, les vélodromes, les hippodromes et les jeux d'adresse.

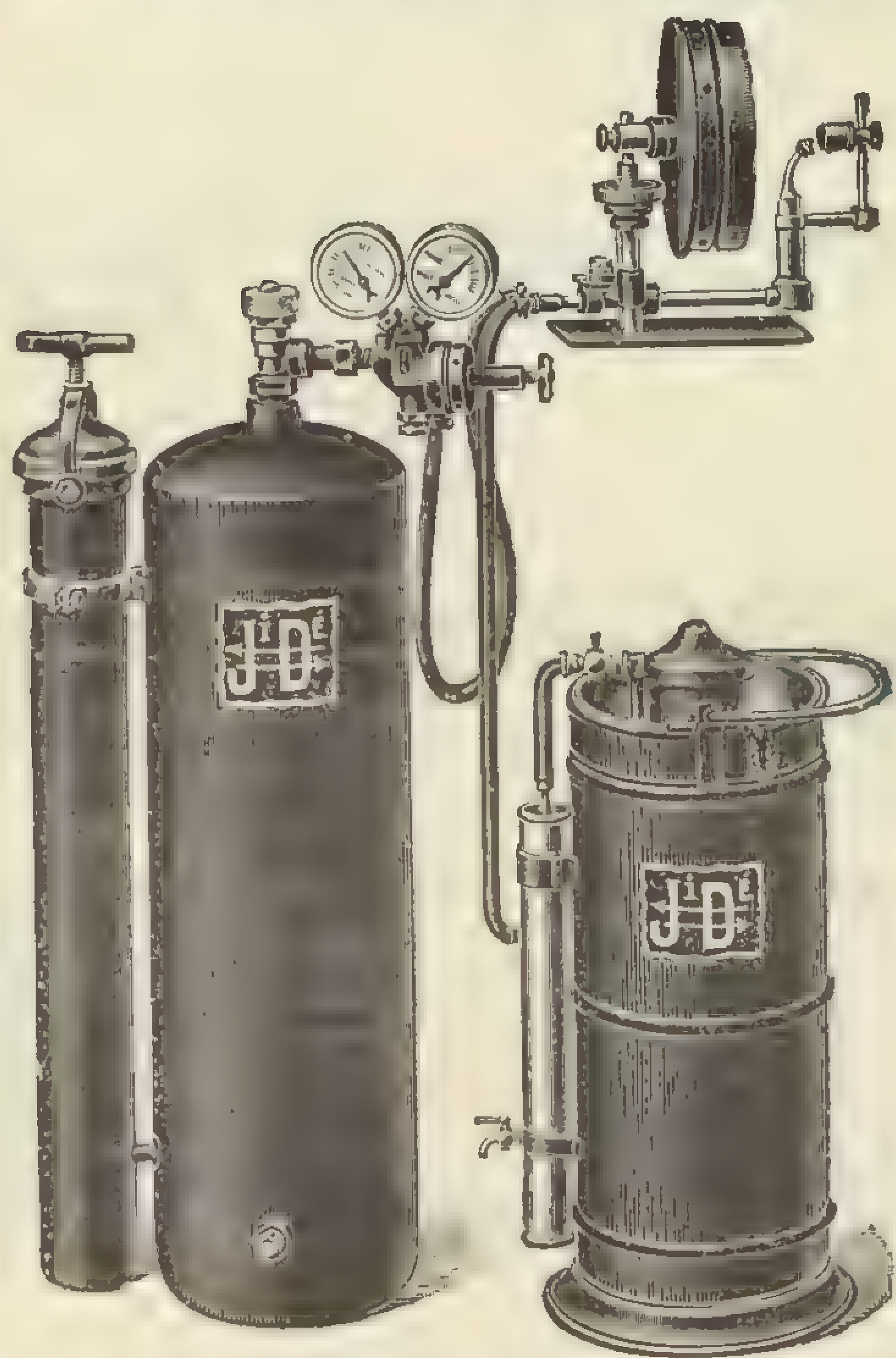
Tous ces divertissements qui encaissent annuellement en notre pays plus de quatre cents millions, sont-ils donc tous immoraux ? Seul le cinéma, si longtemps critiqué par les pudibonds, recevrait-il du gouvernement l'honorifique monopole du divertissement moral.

Même avec cette aimable sollicitude, la taxe projetée est inacceptable.

La rapide prospérité du cinéma ainsi que sa merveilleuse extension et sa soudaine popularité lui ont créé des légions d'ennemis, aussi acharnés que puissants. Mais ils ignorent, eux aussi, que la jeune industrie de l'image vivante, indifférente jusqu'à ce jour aux assauts qu'on lui livre sans répit et sans qu'elle fasse montre de la moindre velléité belliqueuse, possède, elle, une arme d'apparence anodine mais effrayante par ses effets.

De même qu'un coup de langue est plus terrible qu'un coup de poignard, une projection sur l'écran présentée devant des milliers de spectateurs, pourrait anéantir en peu de jours plus de popularité que ne pourrait le faire toute une presse coalisée pendant des années.

« L'union fait la force » est la devise de la Belgique, elle devrait être aussi celle de tous les cinématographistes et



comme un seul homme, ils devraient protester énergiquement et surtout *courageusement* contre les écrasants impôts sous lesquels tous ou presque tous succomberont, et qu'ils démontrent à leurs députés, chiffres en mains, que la taxe sur les cinémas telle qu'elle est proposée est une abomination.

TABLEAU DÉMONSTRATIF

des taxes qui seront perçues par l'État, la Province et la Commune au cas où le Projet adopté par la Section Centrale serait voté par la Chambre des Représentants.

1.000 francs de recettes par quinzaine donneront lieu aux taxes suivantes :

1 0/0 au bénéfice de l'État		10 fr.
1 0/0	— la Province et de la Commune	10 fr.
		20 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 20 fr. = 520 fr.

2.000 francs de recettes par quinzaine donneront lieu aux taxes suivantes :

2 0/0 au bénéfice de l'Etat		40 fr.
2 0/0	— la Province et de la Commune	40 fr.
		80 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 80 fr. = 2.080 fr.

3.000 francs de recettes donneront lieu à :

3 0/0 au bénéfice de l'Etat		90 fr.
3 0/0	— la Province et de la Commune	90 fr.
		180 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 180 fr. = 4.680 fr.

4.000 francs de recettes donneront lieu à :

4 0/0 au bénéfice de l'Etat		160 fr.
4 0/0	— la Province et de la Commune	160 fr.
		320 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 320 fr. = 8.320 fr.

5.000 francs de recettes donneront lieu à :

5 0/0 au bénéfice de l'Etat		250 fr.
5 0/0	— la Province et de la Commune	250 fr.
		500 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 500 fr. = 13.000 fr.

6.000 francs de recettes donneront lieu à :

6 0/0 au bénéfice de l'Etat		360 fr.
6 0/0	— la Province et de la Commune	360 fr.
		720 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 720 fr. = 18.720 fr.

7.000 francs de recettes donneront lieu à :

6 0/0 au bénéfice de l'Etat		420 fr.
6 0/0	— la Province et de la Commune	420 fr.
		840 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 840 fr. = 21.840 fr.

8.000 francs de recettes donneront lieu à :

6 0/0 au bénéfice de l'Etat		480 fr.
6 0/0	— la Province et de la Commune	480 fr.
		960 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 960 fr. = 24.960 fr.

- - - *Le Premier Film d'u*

LE TRAIN DE

d'une longueur de 2.0

EST UN CHE

Tel est l'heureu

Grande Marque Italienn

"GLO

Quelle superbe mise en scène !

Quelle photographi

Quel je

une Nouvelle Marque - - -

ES SPECTRES

.000 mètres environ

EF-D'ŒUVRE

ux début de la

e de Films Artistiques

RIA"

ie impeccable !

eu impressionnant des Artistes !

10.000 francs de recettes donneront lieu à :

6 0/0 au bénéfice de l'Etat		600 fr.
6 0/0	— la Province et de la Commune	600 fr.
		1.200 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 1.200 fr. = 31.200 fr.

15.000 francs de recettes donneront lieu à :

6 0/0 au bénéfice de l'Etat		900 fr.
6 0/0	— la Province et de la Commune	900 fr.
		1.800 fr.

Soit pour l'année : 26 fois 1.800 fr. = 46.800 fr.

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

Le Kinema Opera est d'invention récente et a été lancé ces jours-ci par un impresario connu dans le monde du music-hall, Il Signor de Caro. Ce monsieur a fait filmer la scène de la prison de Faust par des acteurs italiens qui l'interprétaient au théâtre.

En la reproduisant sur l'écran, il a fait chanter les mêmes personnages placés dans l'orchestre, avec une grande glace devant eux, dans laquelle ils pouvaient suivre leurs mouvements. Il a réalisé ainsi le parfait synchronisme, mais sans se rendre compte qu'il a dénaturé le théâtre sans aucun profit pour le cinéma.

* *

La Western Import Co projette de nouveaux agrandissements. Après la visite de M. Mainwaring à Berlin et l'ouverture d'une succursale sous la direction de M. Bracher, un ancien membre de la direction londonienne, une nouvelle succursale a été créée à New-York, sous la direction de M. Aitken. D'après notre confrère *The Kinematograph and Lantern Weekly*, la Compagnie étudie le projet d'ouvrir aussi une succursale à Paris.

* *

L'*Evening News*, un de nos grands confrères politiques, avait organisé ces jours-ci un spectacle cinématographique



COPENHAGUE

La SÉRIE des GRANDS FILMS d'Œuvres remarquables

sera présentée prochainement

Tous les Films de cette marque sont imprimés sur pellicules vierges Eastman-Kodak

---

Représentant pour la France, Belgique, Hollande, leurs Colonies et l'Amérique Latine

JUAN SALA

PARIS. — 38 *bis*, Rue Vivienne, 38 *bis*. — PARIS

Adr. télégr. : SALABARUM — Téléph. : CENTRAL 87-65

spécial à l'intention de plus de 15.000 enfants fréquentant les Ecoles primaires et bénéficiant des congés de chaleur. Le programme comprenant des films scientifiques, industriels, ainsi que des vues se rapportant à des voyages, a été donné dans une vingtaine d'établissements tant de Londres que de la banlieue.

* * *

La Commission des Ecoles de Bradford s'est adjointe la New Century Animated Picture Cie pour donner aux enfants, à l'aide de la projection, une leçon des choses. Au lieu d'un sujet abstrait, il leur a été imposé, à titre d'épreuve, la description de l'image reproduite sur l'écran.

* * *

M. Fred. Weisker, de la direction d'un des plus grands cinémas de Liverpool, a présenté au lord Mayor et à Lady Mayoress, entourés d'un grand nombre de personnalités, le programme qu'il avait été chargé de projeter devant le roi et la reine, à Knowsley Hall, la résidence du comte de Derby. L'organisateur a reçu, à titre de souvenir, une riche épingle de cravate, ornée de diamants.

* * *

What Happened to Mary (ce qui est arrivé à Mary) est le titre d'une série de bandes qui retiennent actuellement l'attention. Cette histoire de Mary, écrite par elle-même, ne sera, en effet, pas seulement filmée, mais devra paraître en même temps dans les colonnes d'une revue périodique *Home Chat*. Le premier chapitre paraîtra le 15 septembre.

* * *

Les journaux anglais annoncent comme une des plus grandes manifestations de l'Art cinématographique, la confection du film de *Hamlet*, l'œuvre immortelle de Shakespeare, avec Sir Johnston Forbes-Robertson Lady Forbes-Robertson, et tous les artistes du théâtre Drury Lane. Cette bande, d'une longueur de 6.000 pieds, paraîtra le 22 septembre prochain, sous les auspices de la Maison Gaumont, qui s'est réservé les droits pour le monde entier.

* * *

Des arrangements ont été conclus en vue d'une exposition intéressant plus particulièrement le Nord Britannique, et qui se tiendra à Glasgow, du 17 au 26 février 1914. C'est M. Ernest Schofield qui est chargé de l'organisation.

De plus amples renseignements seront donnés par le secrétariat, 22-24, Great Portland Street W. Londres.

* * *

The Bioscope rapporte une interwiev qu'il a eue jeudi avec M. Ratisbonne, le nouveau directeur de l'Eclair à Londres. Notre confrère constate que dès le premier abord, M. Ratisbonne lui a donné l'impression d'être un organisateur de premier ordre qui unit la courtoisie française et le charme de sa personne à une grande énergie.

M. Ratisbonne parle anglais avec très peu d'accent étranger, bien qu'il n'ait voyagé qu'une seule fois de l'autre côté du détroit.

M. Ratisbonne considère le marché anglais du film

comme le meilleur du monde. L'Eclair s'est, jusqu'à présent, frayé une belle route en Angleterre, mais sa force de pénétration ne s'arrête pas pour cela.

A Paris, le service de la location directe est maintenant ouvert, et j'ai terminé, a déclaré M. Ratisbonne, cette tâche en six mois. Nous avons dépensé quelque chose comme 2.000 livres, c'est dire que l'installation ne laisse rien à désirer. Aussi nourrissons-nous de grands projets: *Protea*, qui sera certainement un des plus grands chefs-d'œuvre de la cinématographie ; *In hoc signo vinces*, de la Savoïa Film Co, avec plusieurs milliers de figurants; *Jack*, d'Alph. Daudet ; puis, vous l'apprendrez non sans intérêt, *L'Aiglon*, la pièce célèbre de Rostand et un grand drame militaire qui a pour théâtre l'Algérie.

Pik.



CHRONIQUE AMÉRICAINE

Nous avons déjà dit que l'Exposition cinématographique de New-York, qui a eu lieu du 7 au 12 juillet, au Grand-Palace, a servi de cadre à une réunion du Congrès de la motion pictures exhibitor's league. Nos confrères d'outre-mer nous apprennent maintenant que les congressistes n'y ont pas seulement discuté leurs intérêts, mais qu'ils ont aussi largement profité des réjouissances qu'on avait organisées en leur honneur. Tout congrès qui se respecte n'est-il pas logé à la même enseigne? Voici donc ce qu'ont vu nos collègues de là-bas :

7 juillet, excursion en autos à Fort Lee et visite des Universal-ateliers; puis souper au Palisades Park;

8 juillet, journée Edison; visite en autos des curiosités de New-York;

9 juillet, journée Pathé frères et Cie, excursion sur le Hudson jusqu'à West-Point sur le brillant vapeur *Adirondack*;

10 juillet, journée Kalem, réunion amicale dans l'atelier Cliffside à New-Jersey. Le soir grande réception et bal dans l'atelier de la Famous Flayers Film Co;

11 juillet, journée Vitagraph, train spécial d'excursion à l'atelier de la Compagnie et nombreux divertissements; le soir grand banquet au Schalburn Hotel, à Brighton Beach;

12 juillet, nombreuses surprises réservées aux congressistes par les maisons Selig, Kleine et Essanay.

Le prochain Congrès aura lieu à Dayton. Plusieurs personnes ayant proposé San Francisco, l'Assemblée a décidé de s'y réunir en 1915.

Malheureusement une scission s'est produite à l'occasion de la réélection du président. M. Neff, ancien président, l'a emporté, mais un grand nombre d'adhérents a suivi M. Philips de Milwaukee et a fondé une nouvelle association sous le nom d'International Motion Pictures Association.

On n'est pas plus d'accord ici que là-bas.

Notre confrère *The Universal Weekly* de New-York enregistre avec plaisir le départ de l'élément « turbulent » et dit que c'est un gage de prospérité.



CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier.

La Messter Film Company annonce la prochaine édition du grand drame de Richard Voss Schuldig (*Coupable*), mis en scène par M. Hans Oberländer.

*
* *

L'Association bavaroise des Exploitants cinématographistes s'était réunie dernièrement au Victoria Théâtre de Munich et a présenté à ses invités (une quarantaine de personnes : auteurs dramatiques, journalistes et avocats), une série de bandes et de réclames défendues par la censure. Tout le monde a été d'accord que dame Anastasie allait trop loin et qu'elle admettait parfois une affiche d'un cirque qu'elle venait de refuser à un cinéma. Pourquoi ces deux poids et deux mesures? s'est demandé l'Association. Puis il a été question des nouvelles taxes fiscales proposées par le conseiller municipal Abel, du parti clérical, et qui tendent à serrer la vis d'une façon par trop rigoureuse. C'est ainsi que l'auteur du projet compte retirer du film une somme de 300.000 marks au lieu de 175.000 encaissée jusqu'à présent. Inutile de dire que l'industrie cinématographique en serait frappée très cruellement.

*
* *

La réunion annuelle des membres de la Fédération Allemande de Protection de l'Industrie cinématographi-

que aura lieu à Leipzig au commencement du mois de septembre. Le dépôt des propositions est à faire entre les mains du Comité avant le 19 août prochain.

* * *

Charles Decroix, l'ancien régisseur de chez Pathé, dont nous avions annoncé l'engagement à Berlin, à la Maison Hanewacker et Scheler, fera paraître très prochainement une série de bandes comiques dans le genre des Gribouille, Patachon, et Cie. Les deux premières s'appelleront *Pyp et son flirt* et *Pyp cultive des Champignons*.

* * *

Les établissements cinématographiques poussent comme des champignons à Francfort-sur-Mein. A l'heure actuelle, il n'y en a pas moins de vingt-huit sur une population de 400.000 habitants.

Dans la Kaiserstrasse seule, qui donne sur la Gare centrale, six grandes salles sont continuellement en exploitation, mais il paraît qu'en raison de cette pléthore, les affaires laissent beaucoup à désirer.

WAGNER.

CHRONIQUE SCANDINAVE

De notre correspondant particulier.

L'application de la censure en Norvège, que nous avons annoncée brièvement dans notre dernier numéro, a été l'objet d'une assez longue discussion à la Chambre des Représentants. Une proposition de renvoi a été rejetée par 50 voix contre 35. La censure sera confiée à une Commission de trois membres, dont les frais incomberont aux exploitants.

Les enfants au-dessous de quinze ans et qui ne sont pas accompagnés de leurs parents, ne seront pas admis aux représentations du soir, ni à celles de l'après-midi s'ils finissent après huit heures.

* * *

Une Société de Copenhague a l'intention de filmer les contes de l'auteur bien connu Andersen, qui dans la littérature scandinave joue le même rôle que Perrault dans la littérature française, avec ses célèbres contes de fées.

* * *

Ingolf Schanche, le célèbre acteur du théâtre national de Christiania, a reçu, d'après la D. Kino Wacht, de brillantes propositions d'engagement de la part d'Asta Nielsen, qui lui feront sans doute quitter les planches pour se consacrer exclusivement à la projection animée.

L'Art n'a pas de Frontière

Dans notre dernier numéro nous avions dit que notre compatriote Etiévant allait préparer un film d'art pour la maison Vay et Hubert, de Milan, laquelle agrandit sa succursale de Berlin. La nouvelle que nous avions puisée dans les journaux allemands manque de précision et MM. Vay et Hubert nous prient de la rectifier.

D'ailleurs, voici *in extenso* la lettre de MM. Vay et Hubert :

Milan, le 4 Août 1913.

Cher Monsieur,

Nous vous remercions de votre attention de nous nommer dans le numéro 30 du 26 juillet (page 46, art. L'Art n'a point de frontière*), mais nous nous empressons de vous signaler que vous avez fait une erreur en annonçant que notre maison de Berlin éditait un film* Œuvre d'art, *du nouveau régisseur Henry Etiévant.... C'est la maison Milanofilm de notre ville qui éditera ce film, sous sa marque de fabrique. Notre Société a l'honneur de représenter en Allemagne cette maison, mais ses films n'ont rien de commun avec ceux que nous nous proposons d'éditer et que la maison Pasquali de Turin se chargera de tourner.*

Veuillez donc préciser s'il vous plaît, cette information qui pourrait prêter à confusion.

Dans cette attente, agréez, cher Monsieur, nos meilleurs remerciements et salutations empressées.

VAY ET HUB…

Monsieur le Président

L'éminent Président de la F. C. M. F. a décidément un caractère irritable. Il dit, écrit, signifie, colporte, imprime les propos les plus désagréables sur ceux de ses contemporains qui se permettent de ne point être de son avis, ainsi qu'il appert de témoignages, lettres, rapports et publications variées, mais à peine l'effleure-t-on d'une plume badine qu'il se dresse et clame à tout venant : « A moi! On sabote mon honneur. »

Et tabellions, clercs, huissiers, et autres gens de loi d'accourir et de rédiger force grimoires malodorants, dont ils assaillent Le Courrier *en la personne de son Directeur.*

C'est ainsi qu'il nous assigne en diffamation et nous réclame au cours d'un factum dont nos lecteurs dégusteront plus loin le libellé savoureux, 2.000 francs pour accroc fait au susdit honneur.

Fichtre! quelle prétention! Il n'y va pas de main morte, le Président! 2.000 francs! Est-ce qu'il les versera à la Caisse de Propagande de la F. C. M. F. s'il les gagne? car telle est la coutume, dit-on, là-bas?..

Je comprends maintenant pourquoi le prévoyant Président a fait allouer une indemnité fixe à l'honorable Me Miane, avocat à Marseille et défenseur habituel de la Fédération. Parbleu! Voilà bien l'explication de ce petit entrefilet découpé dans le compte rendu de la dernière réunion de la F. C. M. F., et publié à l'Officiel, *s'il vous plait!*

« M. Richebé . . . .

« Votre bureau, dans sa dernière réunion, a réglé comme suit « la rétribution à allouer à Me Miane : indemnité fixe de « 300 francs par an payable par semestre; honoraire par affaire, « 50 francs pour chaque défense au Tribunal de simple police ou « en justice de paix; 100 francs pour chaque défense devant le « Tribunal de Commerce; 25 francs pour chaque défense devant « les Prud'hommes. Pas d'opposition?..... (Adopté). »

Dame! les procès coûtent cher, l'on est bon commerçant, et après tout, c'est à la Fédération qu'échoit le privilège de plaider pour son Président. Quoi de plus juste! M. le Président perd l'équilibre, la Fédération chancelle, il n'y a que lui. Sans lui, que deviendrait-elle, que deviendraient-ils les pôvres de Marseille?...

Il est vrai qu'ils eussent peut-être, sans lui et sans son coadjuteur *Pierre, évité la lourde tape dont je parle plus loin, mais pécaïre..., qu'est-ce que cela..., pour un Président de Tarascon.... Et s'il perd, l'illustre Président, fera-t-il une collecte pour payer la note? Le papier timbré coûte plus cher que les films et son affaire n'est pas si claire qu'elle en a l'air. Oncques ne peut dire qui de nous deux mordra la poussière. En tous cas, je m'inscris pour cent francs.* Le Courrier *lui doit bien çà pour la croustillante copie que lui fournira cet homme illustre, d'ici sa condamnation.*

En somme, je dois être condamné. Avoir égratigné l'honneur du Président, et compromis la gloire de ce grand homme! C'est un abominable forfait digne au moins des galères, sinon de l'échafaud. Qui le prendra au sérieux, maintenant? Voilà son prestige volatilisé sous la risée publique! Pauvre Président! je le plains! Mais il ne connait donc pas l'histoire de la grenouille qui voulut se faire aussi grosse que le bœuf! Il ferait bien de la relire...

C. L.

L'Éclairage des Salles

Les salles de cinémas ont trop souvent un éclairage intensif obtenu par la multiplicité des ampoules électriques, éclairage en pure perte pour l'effet décoratif escompté, donnant une forte consommation de courant, et par suite une grande dépense. Les salles de cinémas n'ont pas besoin d'un éclairage aussi vif, car les spectateurs, après avoir suivi le développement d'une bande pelliculaire sur l'écran, ont l'attention visuelle fatiguée, quel que soit le mode de projection employé à ce jour.

Un éclairage très bon pour les matinées est constitué par des ouvertures obliques laissant passer la lumière solaire réfléchie indirectement, mais il faut que la toiture du cinéma soit libre au-dessus, cela n'est guère possible pour les salles disposées au rez-de-chaussée sous deux ou trois étages.

Une disposition ingénieuse existe dans un cinéma des grands boulevards, à Paris ; elle consiste en une rampe d'ampoules disposées le long et au-dessus d'une corniche, près du plafond, la lumière est cachée aux yeux des spectateurs, par le rebord de la corniche et la salle est éclairée par la réverbération du plafond sur lequel est envoyée la lumière, l'éclairage en est très adouci, si avec on le tempère par des ampoules coloriées, ce sera parfait.

Pour harmoniser, il faut un assemblage de rouge, jaune, blanc, bleu.

Le rouge agréable aux brunes, le bleu favorable aux blondes, les deux autres teintes sont complémentaires.

Seule la façade peut supporter une profusion de lumière, car elle est un moyen d'attirer l'attention.

La lampe électrique à filament de charbon donne une lumière jaunâtre, mais consomme beaucoup de courant et son éclairage est défectueux. Les lampes à filaments métalliques donnent une lumière très forte pour un même courant, mais il faut, pour qu'elles produisent utilement leur effet, que les dispositions soient parfaitement étudiées pour les pièces qu'elles doivent éclairer.

M. W. E. Barrows, dans l'*Electrical World*, donne le résultat d'expériences pratiques. Il a pris comme moyens de recherche des lampes au tungstène de 100 watts munies de leur réflecteur normal, et il les a fait fonctionner en même temps qu'il traçait les courbes polaires d'intensité lumineuse.

Il a obtenu un éclairage très sensiblement uniforme au-dessous de deux lampes placées à trois mètres l'une de l'autre et à la hauteur d'au moins 2 m. 40. A des hauteurs plus grandes, l'éclairage reste uniforme mais l'intensité est plus faible.

M. Barrows a étudié spécialement le cas d'une pièce éclairée par des lampes placées aux sommets de carrés de 3 mètres de côté, dans une pièce de 155 mètres sur 15 mètres.

Il a posé d'abord une seule lampe, puis une rangée de cinq lampes, puis l'ensemble de 25, en faisant varier leur hauteur entre 2 m. 40 et 6 mètres, sans faire aucune correction pour la réflexion des murs et du plafond.

Dans le cas d'emploi de vingt-cinq lampes, l'éclairage diminue de 20 0/0 lorsque la hauteur passe de 2 m. 40 à 6 mètres, mais, dans la pratique, la réduction est plus faible, du fait que la lumière envoyée aux murs et au plafond est réfléchie avec le rendement de 70 0/0 lorsqu'ils sont peints en blanc.

La conclusion de ces expériences est la suivante : sans inconvénients, on peut placer les lampes à la hauteur de 3 mètres à 3 m. 60, ordinairement adoptée, et l'effet est d'autant meilleur qu'elles sont plus au-dessus de la « ligne de vision », de façon à éviter la contraction de la pupille, qui rend l'œil moins sensible. On peut donc avoir ainsi un éclairage moyen excellent.

Henri DE COSTA.

Le Cinéma ne porte pas préjudice à l'Industrie du Livre

Une enquête allemande

Berlin, 3 août.

Le cinématographe exerce-t-il, comme on l'affirme, une action déprimante sur le commerce du livre ? Telle est la question que la « Borsenblatt für den Deutschen Buchnandel » vient d'adresser à un certain nombre d'écrivains allemands justement renommés pour l'importance de leurs tirages. Il s'agit là, bien entendu, d'une question toute objective, sans rapport aucun avec le point de savoir si le « cinéma » exerce ou non une influence moralisatrice sur cette catégorie de lecteurs qui achète d'habitude les productions des mêmes écrivains. La seule affaire est ici d'établir si oui ou non le public achète moins de livres pour avoir consacré l'argent de ses menus plaisirs aux spectacles du cinématographe qui lui font « voir » les romans qu'il « lisait » naguère.

M. Paul Heyse — qui est aujourd'hui un vieillard — avoue n'être entré qu'une seule fois dans une salle de cinéma. Il s'y est diverti beaucoup, à l'aspect des paysages représentés, mais son âme de romancier se révolta de voir défiler sur la toile des romans adaptés. Il affirme qu'il lui semble impossible que jamais un volume puisse augmenter de vente pour avoir été représenté de la sorte.

Richard Dehmel considère que le roman cinématographique est bien inférieur encore au roman-feuilleton débité en fascicules ! Mais il ne consentira pas, dit-il, à s'étendre davantage sur ce sujet, car il lui paraît qu'un véritable écrivain n'en saurait prendre plus d'ombrage qu'un vrai peintre. Ni l'un ni l'autre ne peuvent établir de comparaisons entre ces illusions fuyantes et les productions de leur art. Il appelle cette reproduction fragmentaire de livres ou de pièces de théâtre : « Le reportage mécanique d'effets dramatiques instantanés ». Elle n'a rien de commun ni avec la poésie ni avec l'art du dramaturge.

L'opinion de la romancière Dora Duncker est différente de celle de la plupart de ses confrères : « Une représentation vraiment artistique de cinématographe, peut à mon sens, écrit-elle, étendre considérablement le champ d'action d'un roman. »

M. Heinz Tovste paraît être d'accord avec elle sur ce point, car il répond à la question posée qu'il serait absurde de penser que le public achète moins de livres parce que certains romans furent « tournés » au cinéma.

Il va même jusqu'à se citer en exemple. N'a-t-il pas acheté précipitamment *Le Monte-Cristo* de Dumas qu'il avait négligé jusqu'à présent de lire, pour l'avoir vu annoncer par une affiche cinématographique ?

(*La Patrie*).

PROTÉA

Grand Film d'Aventures en 4 Parties



Reproduction de la grande Affiche en couleurs
200 x 300



Mlle Josette ANDRIOT
Rôle de Protéa

ECLAIR

12, Ru

PRO

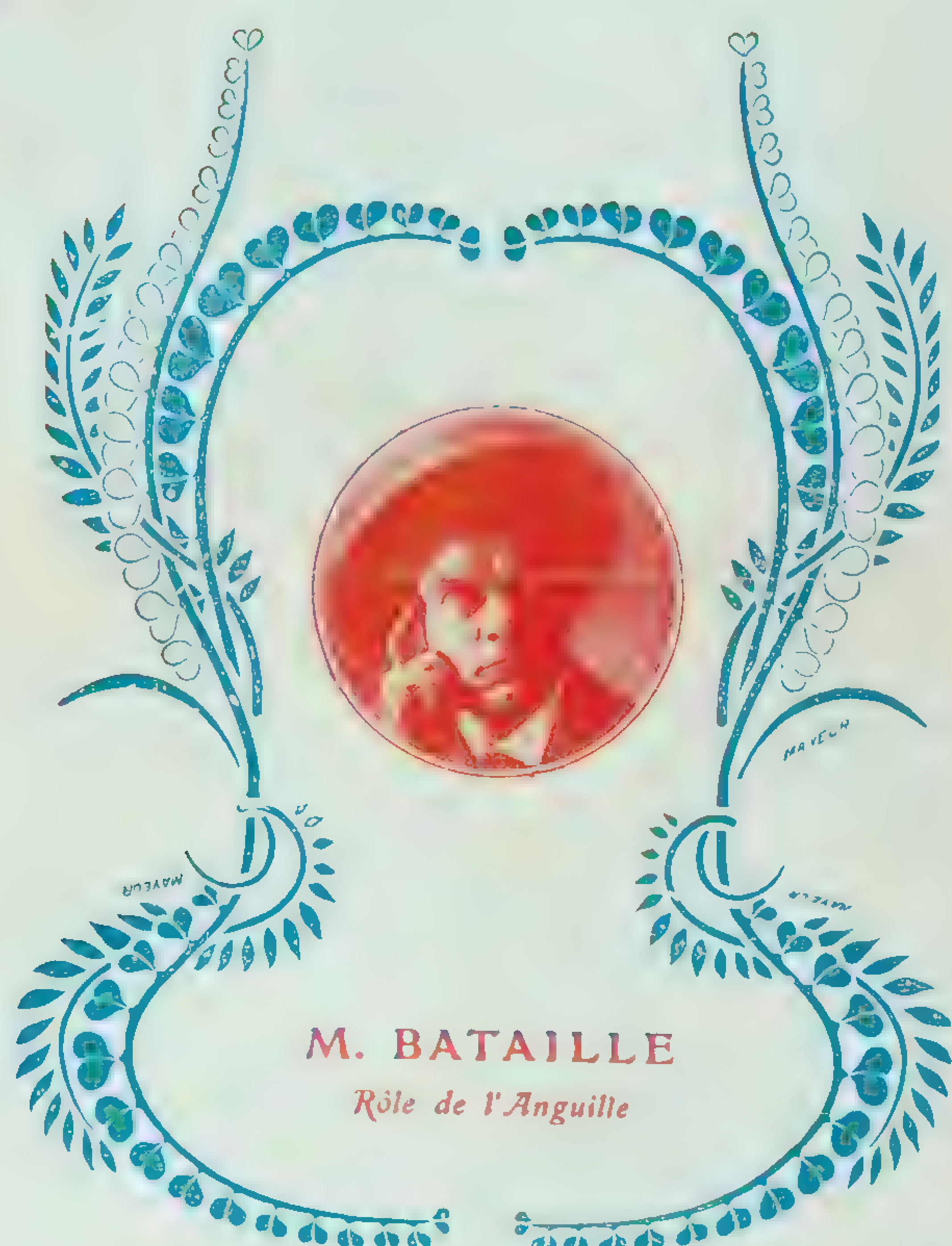
Gl

Excl



LOCATION

ue Gaillon, 12



M. BATAILLE
Rôle de l'Anguille

Sa

rande

usivité



Étrange...

Le Congrès de Gand, annoncé pour cette semaine, a eu lieu sans doute, mais avec peu d'éclat, car aucun écho n'en est parvenu au *Courrier*. Toutefois, il nous faut enregistrer une double protestation de MM. Castaigne, directeur du Cinéma de la Renaissance, et Janssens, directeur du Cinéma de l'Univers, à Bruxelles, que nos estimés collègues nous adressent à ce propos :

1° Lettre de M. Alfred Castaigne

Je reçois à l'instant Le Courrier *et je ne saisis pas la véritable portée du rappel d'un rapport que j'ai fait sur le Congrès de Paris à l'A. B. C. et que cette société a publié dans son organe.*

J'étais à ce moment dans l'exercice de mes fonctions de rapporteur et je crois avoir fidèlement reproduit les sentiments de mes collègues puisque la société a cru intéressant de publier mon rapport.

Actuellement, j'ignore si le Comité de l'A. B. C. se trouve encore dans le même état d'âme; je l'ignore parce que je ne fais plus partie de ce Comité *et que je suis resté absolument étranger à l'organisation du Congrès de Gand; j'y suis resté étranger parce que l'A. B. C. semble contester l'organisation de la* Fédération Internationale *et qui plus est, m'a infligé le blâme d'avoir outrepassé mon mandat à Paris. Il est aisé de comprendre que, dans ces conditions, je me tiens en dehors de toute manifestation quelle que puisse en être la portée. Quant au Congrès de Gand, j'en ai combattu le principe parce que dans la situation actuelle de crise de la cinématographie, je n'y trouve pas de solution dans un Congrès International. Il fallait préalablement réorganiser le mode d'exploitation en Belgique, chercher le remède dans notre pays; point étaient nécessaires les lumières de nos collègues étrangers.*

Alfred Castaigne.

2° Lettre de M. Janssens

Bruxelles, 6 Août 1913.

Cher Monsieur,

Veuillez faire remarquer à vos lecteurs, je vous prie, pour éviter toute équivoque :

1° Que je n'ai pas assisté au Congrès de Gand (j'en donnerai peut-être les raisons plus tard);

2° Que je n'ai jamais accepté le poste de Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès de Gand, dont néanmoins il a été fait usage et mention dans les circulaires, convocations, etc., de ce Congrès (de plus amples détails vous parviendront plus tard);

3° Que la Chambre Syndicale de la Cinématographie dont je suis secrétaire, est restée logique avec elle-même en se montrant fidèle et respectueuse relativement aux décisions prises en Assemblée générale du 23 juillet dernier, au Palais de la Bourse, concernant les taxes; cette Assemblée a été provoquée par l'A. B.-C. et l'Union des Opérateurs, d'accord avec la Chambre Syndicale; quant aux protestations actuelles, tardives et inopportunes, provoquées par certains membres de l'A. B. C., en sens contraire, contredisant l'attitude antérieure de celle-ci, je n'y suis pour rien, j'en ai même été écarté.

Mes bonnes salutations.

L. Janssens.

ANNONCES !

Les annonces destinées aux comédiens qui désirent un engagement, dit notre confrère *Comœdia*, existent dans certains grands journaux anglais comme dans les nôtres.

Mais en France, elles ne sont utilisées que par des artistes qui, bien que d'un mérite éprouvé et d'une valeur certaine, n'ont pas encore atteint la grande gloire, la renommée universelle.

En Angleterre, au contraire, les acteurs les plus illustres ne dédaignent pas ce mode de publicité. On trouve très bien dans le *Daily Telegraph* cette mention :

H.-B. Irving, *actuellement sans engagement.*

Or Henry-B. Irving, acteur connu dans tout le Royaume-Uni comme l'un des plus grands interprètes de Shakespeare, fils lui-même du plus grand acteur qu'ait possédé la scène anglaise, occupe à Londres la situation qu'ont à Paris Guitry ou Le Bargy, par exemple.

Pourquoi les grands artistes français, momentanément libres, n'imiteraient-ils pas leurs collègues d'Angleterre? Cela peut donner à un directeur, qui sans cela n'y aurait point pensé, les croyant pris, l'idée de venir leur offrir un pont d'or....

Comœdia a cent fois raison. Et je me demande pourquoi les artistes cinématographistes, momentanément libres, ne feraient point connaître par la voie des journaux techniques, leur disponibilité. Les metteurs en scène sont très souvent à la recherche d'artistes susceptibles d'interpréter certains rôles déterminés. Une bonne annonce suffirait à attirer sur son auteur l'attention et lui vaudrait sans doute un bon engagement. Mais voilà, c'est un moyen moderne, comme le cinéma. Aussi ne l'emploie-t-on jamais.

Nos grands Auteurs et les Films sensationnels

Depuis quelque temps ce sont nos meilleurs auteurs de tous les pays qui, conquis par la marche en avant de l'art cinématographique, consacrent leur génie à ce nouveau mode d'interprétation artistique.

Qui ne connaît Hugo v. Hoffmannsthal, le fils du Directeur du Crédit Immobilier Autrichien, connu aussi bien dans les cercles aristocratiques que sur les scènes du théâtre, l'écrivain qui s'est fait un nom immortel par des œuvres telles que : Ariane à Naxos, Le cavalier à la rose (Rosenkavalier), Œdipe, Salomé, et Electra.

Parmi le monde élégant qui fréquente les théâtres de nos grandes métropoles, qui ne connaît la silhouette si gracieuse de la grande danseuse viennoise **Marguerite WIESENTHAL**, la rivale de **Miss ISADORA DUNCAN**, qui a eu de nombreux triomphes à l'Alhambra de Londres, à New-York et à Vienne, et tout dernièrement au Wintergarten de Berlin et que toutes nos élégantes qui fréquentent Monte-Carlo et Nice en hiver sont accoutumées de voir dans ses danses classiques d'une remarquable beauté.

Et voici que **HUGO V. HOFFMANNSTHAL** vient de réaliser un de ses rêves en écrivant une pièce spécialement pour la fameuse danseuse, qui a été filmée en Danemark par la maison **ROYAL FILM** et avec le concours des meilleurs artistes cinématographiques de ce pays. Le résultat fut tel qu'on l'espérait. Ce n'est pas seulement un film remarquable par ses qualités techniques, mais c'est aussi l'exacte interprétation des pensées d'un grand écrivain par la seule artiste qui soit capable de mener à bien ce projet. C'est un film d'un genre tout à fait nouveau et il nous décrit la lutte de l'homme pendant sa vie pour avoir un peu de bonheur.

Constamment menacé par des forces occultes, il se voit sur le point d'atteindre la récompense suprême, quand finalement tout s'évanouit devant lui, et il se voit frustré par la plus puissante des forces : la mort.

On voit que le sujet est extrêmement difficile à traiter, mais néanmoins c'est une œuvre qui sort de l'ordinaire.

Pour mieux atteindre la sensibilité du spectateur, le fameux compositeur viennois Ruch a composé une musique spéciale et toute nouvelle pour cette pièce.

Comme nous avons dit, c'est la maison **ROYAL FILM** qui a eu la bonne chance de s'assurer l'exploitation pour le monde entier de ce chef-d'œuvre, et nous avons eu un grand plaisir en apprenant que c'est la toute jeune et active maison **GÉO JANIN** de Paris qui a été chargée de la vendre en monopole pour tous les pays latins de l'Europe et de l'Amérique.

-FILM

ATTENTION!!! C'EST LE

Vendredi 29 Août

Que la Grande Artiste Russe

Berta NELSON

Paraît dans la Vue Dramatique

POUR un BAISER à NINI!

651 mètres

Affiche

Les Films de l'*ITALA* sont imprimés sur pellicules vierges EASTMAN KODAK

PAUL HODEL, Agent Général pour la France, la Belgique et la Hollande

Adresser les Commandes :

Pour la France à **PAUL HODEL.** **3, Rue Bergère, 3 — PARIS**

Téléphone 149-11. — Adresse Télégraphique : ITALAFILM-PARIS

Pour la Belgique et la Hollande à Albert FOVENYESY, *Concessionnaire*

55, Rue du Lombard, BRUXELLES

LA TAPE

On sait qu'un petit groupe de cinématographistes marseillais caressèrent un moment le projet de monopoliser à leur profit l'industrie du film dans la région du Sud-Est. Sous couleur de solidarité, ils fondèrent une Association... commerciale qu'ils décorèrent d'un titre pompeux. Ils se partagèrent le bureau et menèrent grand bruit à la faveur de certaines interdictions qu'ils surent enfler à leur gré et transformer en épouvantail qu'ils agitèrent ensuite devant les yeux effarés de nos collègues plus paisibles, mais un peu trop crédules.

Et l'ère des décrets et des douzièmes provisoires commença. On fit, sous menace de boycottage, une première coupe dans les caisses des éditeurs et loueurs de films... pour défendre la cause du cinéma menacé dans ses œuvres marseillaises. On retapa les mêmes caisses pour donner un lustre plus éclatant à une grande fête qui devait révolutionner le monde... de la Cannebière, bien entendu.

Leurs grotesques tartarinades ayant, grâce à une réclame... payée, attiré l'attention, voilà qu'ils furent pris d'ambition et voulurent élargir le théâtre ordinaire de leurs exploits. Sous un prétexte quelconque, ils lancèrent l'anathème contre une entreprise de location, concurrente d'une des leurs, et décrétèrent que nul ne pourrait entrer en relations d'affaires avec elle sous peine d'être pulvérisé par les foudres de la F. C. M. F. et livré tout vif au sabotage conscient et organisé.

Ils rédigèrent des rapports, firent donner leur conseil, une des lumières du barreau de Marseille, se réunirent dix fois, vidèrent cent bocks au Café de Noailles, élaborèrent un contrat collectif et finalement déléguèrent à Paris leur meilleur avocat pour faire avaliser le susdit contrat par la Chambre Syndicale Française.

Hélas ! quelle catastrophe ! nos collègues parisiens, réunis au grand complet, au siège social de la Chambre Syndicale, refusèrent tout net de se prêter à la combinaison.

Dans sa séance du 23 juillet, la Section des Loueurs, après avoir pris connaissance des diverses lettres écrites par la Fédération Cinématographique du Midi de la France et de la consultation de Me Miane, son avocat-conseil, décida :

« Conformément aux conclusions de cette consultation, de ne pas signer de contrat collectif en raison des difficultés juridiques et pratiques qui pourraient en résulter. »

Et *Le Courrier*, qui ne sait pas tout, mais connaît beaucoup de choses, a remarqué à cette séance :

La Maison Pathé.

La Ciné-Location Gaumont ;

La Compagnie Générale du Cinématographe ;

L'Agence Générale Cinématographique ;

L'Union Eclair-Location ;

La Maison Bonaz,

Ceci se passe de commentaires.

On dit pourtant que les camarades syndiqués du Sud-Est se réjouissent tout bas de ce retentissant échec des Fédérés.

On dit aussi que les... inventeurs de cette nouvelle fantaisie n'en sont point encore revenus et que cela pourrait bien être pour eux le commencement de la fin.

La Roche Tarpéienne est si près du Capitole...

LE MAUVAIS ŒIL.

PETITE TRIBUNE MUTUALISTE

Association des Opérateurs professionnels français

Siège social : 30, boulevard de Magenta, Paris.

Mercredi 30 juillet a eu lieu au siège social de l'Association, une Assemblée générale extraordinaire, à l'effet de nommer le bureau légal et définitif devant se substituer au bureau provisoire.

Ce bureau est donc composé ainsi qu'il suit :

Président :	MM.	CONORRE.
Vice-Président :		BARRIÉ.
—		KLEIN.
Secrétaire :		CLAIR.
Trésorier :		DELCOURT.
Secrétaire-Adjoint :		LEMOUX.
Trésorier-Adjoint :		STEIN.

Quoique formée depuis peu de temps seulement, cette Association réunit déjà un grand nombre d'adhérents, qui augmente encore à chaque réunion. Ce succès s'explique aisément, si l'on considère que, malgré sa toute récente formation, l'Association a déjà procuré des emplois à plusieurs de ses membres ; la majeure partie de ceux-ci sont des « anciens » du cinéma, dont le nom seul évoque les débuts de la cinématographie, ce qui donne à cette Société un caractère exclusivement professionnel.

Nous ne saurions trop engager MM. les Directeurs de Cinémas à demander là leurs opérateurs. Ils seront assurés d'y trouver des gens de métier, offrant toutes références, tant au point de vue moral, qu'au point de vue professionnel.

La publication prochaine des statuts montrera quelles mesures sont prises pour offrir à MM. les Directeurs toutes les garanties désirables à ce sujet.

Dans le Maquis

M. Richebé, l'honorable président de la Fédération cinématographique du Midi de la France, dont le siège social est à Marseille... naturellement, nous signifie l'aimable... invitation suivante à laquelle je me promets de me rendre en... bonne compagnie. On rira :

L'an mil neuf cent treize et le premier Août,

Au requis de M. RICHEBÉ, domicilié et demeurant à Marseille, 42, boulevard de la Major,

J'ai Henri-Alexandre DAUTIER, huissier-audiencier au Tribunal Civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, 6, boulevard Beaumarchais, soussigné,

Avons cité Monsieur LE FRAPER, directeur du *Courrier Cinématographique*, domicilié et demeurant à Paris, 28, boulevard Saint-Denis, où, étant et parlant à une femme à son service, ainsi déclaré.

Et par original et copie séparés, M. E. ROCHE, domicilié et demeurant à Marseille, rue de Rome, 75.

A comparaître le dix-sept Octobre mil neuf cent treize, jour de vendredi à 8 heures du matin, par devant le Tribunal Civil de Marseile jugeant correctionnellement, au Palais de Justice de ladite ville pour :

Attendu que dans le numéro du 24 Juillet 1913 du *Courrier Cinématographique*, dont LE FRAPER est le directeur-gérant, a été publiée une lettre adressée par ROCHE à M. RICHEBÉ, ladite lettre contenant vis-à-vis de M. RICHEBÉ des imputations diffamatoires de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération ; que notamment dans les phrases commençant par ces mots : « **Voyez-vous si tout le monde « colportait des bruits plus ou moins exacts sur ce qui « se passe chez vous.** » et se terminant par ces mots : « **il n'y a pas lieu d'y ajouter la moindre importance.** »; il est incontestable que l'auteur de la lettre a commis le délit de diffamation prévu et puni par l'art. 32 de la loi du 29 Juillet 1881. Attendu que M. Richebé, attaqué tant en raison de ses fonctions de Président de la Fédération Cinématographique du Midi, qu'en sa qualité d'homme privé, a subi un grave préjudice dont il est en droit de demander la réparation.

Par ces motifs,

S'entendre les sieurs LE FRAPER et ROCHE condamner conjointement et solidairement à payer à M. RICHEBÉ, la somme de deux mille francs à titre de dommages-intérêts. Et ce avec intérêt de droit et dépens, au besoin par voie de contrainte par corps, sans préjudice des réquisitions du Ministère Public dans l'intérêt de la vindicte publique sous toutes réserves.

A ce qu'il n'en ignore Je lui ai laissé cette copie, sous enveloppe fermée, ne portant d'autre indication d'un côté, que les nom et demeure de la partie et de l'autre que le cachet de mon étude apposée sur la fermeture du pli conformément à la Loi.

Coût : quatre francs trente-cinq y compris une feuille à 0 fr. 60.

Nos Parisiennes

Les Parisiens adorent les spectacles militaires...

Mais où peuvent-ils les contempler ? Au cinéma... Car ils n'ont pas de cartes pour la Revue et, d'ailleurs, on les sèvre de ces défilés, de ces parades dont ils sont si friands.

Heureusement, le cinéma nous permet de voir des uniformes... Et je suis bien convaincu que le film a beaucoup contribué à la renaissance de l'esprit militariste et patriotique.

C'est ce qu'ont bien compris les anglais. Afin d'augmenter le nombre des volontaires, ils ont créé des « Cinémas officiels du Dimanche » où les jeunes gens entrent gratuitement et où ils peuvent contempler, sur la toile à projections, des scènes militaires qui versent quelque héroïsme en leurs cœurs citadins. Il paraît qu'après chaque séance, plusieurs spectateurs, très emballés, vont s'enrôler dans la Royal Army.

Voilà, pour le légendaire sergent recruteur, une sérieuse concurrence...

Pourquoi en France le cinéma ne serait-il pas utilisé aussi par le Ministère de la Guerre comme moyen de publicité ? Certes, les affiches illustrées par Georges Scott et Gervèze sont très... alléchantes et la « belle jeunesse » se laisse séduire par ces images où éclatent les rutilantes couleurs des uniformes. Mais combien plus éloquents seraient des films coloriés représentant diverses scènes de la vie militaire ou maritime !

L'affiche de Gervèze, destinée à provoquer des engagements volontaires dans notre armée de mer, représente le « salut aux couleurs »... C'est très bien, mais cette émouvante cérémonie ferait bien plus d'effet au cinéma !

Le cinéma est un merveilleux organe de propagande pour toutes les idées... Je m'étonne que nos hommes politiques n'y aient pas encore songé. — D'ANTIN.

(La Liberté.)





Le plus beau Film de la Saiso

MARIE

Grand

Tiré de la Tragédie de

3 AC

900 MÈTRES

EDIS





TÉLÉPHONES :
PARIS : Gutenberg 07-43
LEVALLOIS-PERRET : 590-08
Salle de Projections

Bureaux : 59-61, Rue des
Ateliers et Magasins : 64, Rue de

A. Edison



n prochaine est sans contredit

STUART

Drame

SCHILLER

TES 

SON

PUBLICITÉ SENSATIONNELLE

s Petites-Écuries, **PARIS**
de Cormeille, LEVALLOIS-PERRET

Adresse télégraphique :
Ediphon Levallois-Perret.





UN DOCUMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRÊTÉ
réglementant l'installation des cinématographes dans les salles de spectacles

Nous, préfet des Bouches-du-Rhône, officier de la Légion d'honneur, vu la loi du 5 avril 1884, notamment l'article 99 ; considérant qu'il y a lieu de prescrire les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publique dans les salles de spectacle où sont installés des cinématographes ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Toute personne voulant installer un appareil à projections pour vues cinématographiques dans une salle comportant l'admission du public dans les communes du département des Bouches-du-Rhône sera tenue, en outre de la déclaration à faire à la mairie, de se conformer aux conditions générales suivantes :

ART. 2. — L'appareil à projections sera placé dans une cabine construite en matériaux incombustibles. Cette cabine aura au moins une dimension de 1 m. 60 de longueur sur 1 m. 35 de largeur.

Elle sera d'un accès facile et située de manière à ne pouvoir nuire à la sortie du public dans le cas où un commencement d'incendie surviendrait à l'intérieur.

ART. 3. — Les spectateurs ne pourront être placés à moins de deux mètres de la cabine.

ART. 4. — La cabine sera aérée à l'aide d'une large ouverture ménagée dans le plafond et garnie d'une toile métallique à mailles fines. Chaque fois que cela sera possible, la ventilation devra être faite directement à l'extérieur.

ART. 5. — Les ouvertures pratiquées sur le devant de la cabine et servant au passage des rayons lumineux seront munies de volets métalliques se manœuvrant de l'extérieur.

ART. 6. — La porte de la cabine ne sera fermée qu'au loqueteau se manœuvrant des deux côtés.

ART. 7. — Il sera interposé, entre le condensateur de lumière et la pellicule, une cuve d'eau dont la contenance ne pourra être inférieure à un demi-litre ; cette cuve sera en permanence remplie d'une solution absorbant les rayons caloriques, par exemple d'une solution d'alun dans l'eau distillée, d'un mélange d'eau et d'acide acétique, etc.

Deux autres cuves semblables et remplies de l'une de ces solutions seront en réserve dans la cabine, pour que l'opérateur puisse en changer fréquemment.

ART. 8. — L'appareil sera à enroulement automatique et les bandes seront renfermées dans deux boîtes métalliques, dites « carters » de sûreté, à fermeture automatique.

ART. 9. — Il ne sera fait usage, pour les projections, que de la lumière électrique, sauf dérogation qui ne pourra être accordée par le maire que dans des cas exceptionnels.

ART. 10. — Le rhéostat sera monté, soit sur un support métallique, soit sur un tableau de bois évidé.

ART. 11. — Les conducteurs d'amenée de courant devront avoir, au minimum, une section de un millimètre carré par ampère ; ils seront protégés par un fourreau isolant à leur pénétration dans la cabine. La partie souple aura la longueur strictement nécessaire au réglage de l'appareil ; cette partie des conducteurs devra être protégée par une gaine de cuir.

En aucun cas, les conducteurs d'arrivée ou de sortie du courant ne devrant passer au-dessous ou à proximité du rhéostat.

ART. 12. — Les lampes mobiles et les fils souples seront interdits dans la cabine ; les conducteurs seront séparés et tendus sur des isolateurs.

ART. 13. — Le tableau de distribution situé dans la cabine sera muni d'un interrupteur bi-polaire et d'un coupe-circuit sur chaque pôle. Les mêmes appareils de sûreté seront placés au départ des conducteurs allant à la cabine.

ART. 14. — Il sera placé, à la portée de la main de l'opérateur, un extincteur de cinq litres et deux siphons d'eau de seltz ; un seau plein d'eau sera placé à proximité de la cabine.

ART. 15. — Il n'y aura, dans la cabine, que la bande en service sur l'appareil ; les autres bandes seront renfermées dans des boîtes métalliques placées dans une resserre isolée du public et ventilée.

ART. 16. — Il sera interdit de fumer dans la cabine.

ART. 17. — Les groupes électrogènes et les moteurs à gaz ne pourront être placés sous les locaux affectés au public. Ils devront être installés dans des pièces suffisamment ventilées.

ART. 18. — Les mêmes dispositions seront exigées des baraques foraines établies à titre temporaire.

ART. 19. — MM. les sous-préfets, M. l'inspecteur départemental du service des sapeurs-pompiers, MM. les maires, les gardes champêtres, le commandant de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans toutes les communes du département et inséré au *Recueil des actes administratifs.*

Marseille, le 8 mars 1911.

Le Préfet,
M. GRÉGOIRE.

SUR L'ÉCRAN

Les Œuvres de Schiller.

Les œuvres du grand dramaturge, Frédéric Schiller, verront les feux du cinéma la saison prochaine, grâce à l'initiative de la Compagnie Française Thomas A. Edison. Dès à présent, nous pouvons annoncer que son chef-d'œuvre *Marie Stuart* sera édité en octobre. Les privilégiés qui ont pu assister à sa projection, 61, rue des Petites-Ecuries, en font les plus grands éloges. Une indiscrétion nous permet de dire que la longueur de ce film artistique sera d'environ 1000 mètres et que c'est l'éminente et populaire artiste, Marie Fuller, qui interprètera le rôle de la sympathique reine de France et d'Ecosse, Marie Stuart.

Agrandissements.

Depuis quelques jours, *L'Eclair* a pris possession de ses nouveau locaux, 12, rue Gaillon, à deux pas de l'avenue de l'Opéra. C'est au premier étage d'un vaste immeuble, d'un accès facile, où la grande Compagnie française peut donner à l'industrie nationale du film toute l'étendue qu'elle comporte.

A l'heure actuelle, les ouvriers sont encore un peu les maîtres de céans, et partout aux portes des bureaux et du grand hall, on se heurte à des écriteaux : « Prenez garde à la peinture ! » mais, dès à présent, on peut dire que *L'Eclair Compagnie* s'est offert un cadre digne d'elle.

Rendons à César...

C'est de la discussion que jaillit la lumière. Si le *Courrier* n'avait jamais parlé du plafond mobile du Palais Rochechouart, nos lecteurs l'auraient toujours ignoré et n'auraient point su davantage qu'un autre cinéma parisien possédait cette installation depuis près de deux ans.

Un de nos amis veut bien, dans une aimable " remise au point " nous documenter à cet égard et nous lui en exprimons notre sincère reconnaissance.

Voici donc la lettre que M. Raunet, Secrétaire de la Société des *Cinémas Modernes*, veut bien nous adresser :

LETTRE DE M. RAUNET

Paris, le 1er Août

Je lis dans le Courrier *du 3 août, page 44,* « Utile précaution », *etc.*

Permettez-moi mon Cher Ami de vous faire remarquer qu'il existe à Paris un Cinéma qui, depuis le 15 Décembre 1911, possède un toit mobile qui permet, pendant les grandes chaleurs, de donner des représentations à ciel ouvert.

Notons que cette innovation, justement appréciée du public, a été pour la première fois, mise en pratique depuis plus de dix-neuf mois.

Une visite à « Ternes Palace », 7, rue Demours, vous permettra de vous en rendre compte.

RAUNET

Il nous reste à remercier notre aimable correspondant et à prendre acte des renseignements intéressants qu'il nous envoie.

Intérim.

M. Reader, directeur de l'Agence Parisienne de la Vitagraph Co, dont nous avions annoncé, il y a trois semaines, le départ pour l'Amérique, ne rentrera pas à Paris avant le mois d'octobre. De grands projets le retiennent, en effet, de l'autre côté de l'eau.

C'est M. Mertz, l'aimable secrétaire de l'Agence, qui dirigera la maison.

La Vitagraph prépare, à l'heure qu'il est, des bandes avec des fauves, dans un style tout à fait différent de celui qu'on a vu jusqu'à présent. Ce sera pour le commencement de la saison.

Un nouveau Confrère.

Nous apprenons avec plaisir qu'un nouveau confrère a vu le jour, en Suisse, le seul pays au monde qui ne possédait pas encore de publication cinématographique. La lacune est comblée maintenant par le *Kinéma*, organe hebdomadaire de l'industrie cinématographique, qui paraît le samedi à Bulach-Zurich, à l'imprimerie K. Graf. L'abonnement est fixé à 12 francs pour la Suisse et à 15 francs pour l'Etranger.

Le Courrier Cinématographique souhaite à son nouveau confrère *Le Kinema*, bonheur et prospérité.

Dans la Montagne.

Notre excellent confrère *Le Kinema*, de Londres, a reçu une carte postale, datée de Chamonix, de M. Ernest G. Baltey, le directeur de la B. et C., qui lui dit qu'après avoir souffert terriblement du froid et des yeux pendant trois jours, il a réussi à tourner une bande dramatique au Mont-Blanc. Il espère être de retour en Angleterre vers la fin du mois avec des vues qui causeront sûrement de la surprise.

Rien n'est impossible à la Cinématographie.

Revue Trimestrielle.

Signalons une publication que notre excellent confrère Charles Mendel édite trimestriellement, à l'usage des Cinématographistes et qu'ils devraient tous posséder.

La *Revue Trimestrielle* est un recueil soigneusement établi des ouvrages et publications Cinématographiques nouvellement édités. Elle contient aussi la liste des articles les plus intéressants écrits sur la cinématographie avec indication de leur auteur et de leur provenance.

Nos lecteurs pourront se procurer cette brochure en écrivant au Comptoir d'Edition de Cinéma Revue, 118, Rue d'Assas, où ils trouveront encore une bibliothèque technique admirablement documentée.

Le secret du bonheur.

Les lecteurs du *Courrier* n'ont point oublié une publicité de la C. G. C. dans laquelle, en lettres d'or, M. L. Aubert détaillait les titres des films sensationnels, *synonymes de recettes d'or*, qu'il mettrait bientôt sur le marché.

Une deuxième liste, encore plus sensationnelle que la précédente, est sous presse. Elle paraîtra la semaine prochaine, dans une double page artistique dont seul notre journal possède le secret.

Amis lecteurs, pénétrez-vous bien de l'idée que la publicité correspond à la valeur des vues et qu'un commerçant bien avisé ne vous signalerait pas en *lettres d'or*, dans des pages de publicité payées au poids de l'or, des films indignes d'attirer votre attention.

The Edison Kinetophone.

Lors d'une récente soirée donnée en l'honneur des souverains anglais, par lord Derby, en sa résidence de Knowsley et à laquelle Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre assistèrent en personne, une représentation artistique eut lieu devant l'Assemblée. Le « Edison Kinetophone » constituait le numéro principal du programme, et le couple royal, enthousiasmé par les résultats remarquables de cet appareil, n'hésita pas à exprimer son admiration. Quant à la Presse, elle fut unanime à reconnaître l'ingéniosité des appareils combinés par M. Edison et leur admirable fonctionnement.

La démonstration était dirigée par la Jury's Imperial Pictures Limited qui vient d'acquérir la licence exclusive du « Edison Kinetophone » dans le Royaume-Uni.

La Main passe.

C'est le 18 août que M. Paul Fournier quittera L'Omnia-Cinéma Pathé pour aller présider aux destinées de Lutétia Wagram, qui doit s'ouvrir en novembre. Il sera remplacé par M. Aaron, un homme nouveau dans la cinématographie, ami personnel de M. Benoît-Lévy.

On dit que :

Les Trois Mousquetaires sont un vrai chef-d'œuvre de mise en scène, de photo et de reconstitution historique.

M. Marcel Simon, l'excellent comique de nos grands théâtres du boulevard, vient de signer un contrat pour la mise en scène d'une série de comédies telles que *Le Dindon*, *Monsieur chasse*, *Le Million*, de Georges Feydeau, etc.

M. Pierre Bressol, plus connu en cinématographie sous le nom de Nat Pinkerton, sera édité à partir de septembre prochain, par « Monofilm ».

On prépare la mise en scène des principales œuvres de Pierre Loti.

On prépare... bien d'autres choses encore dont nous reparlerons plus tard.

Le Théâtre du « Film d'Art » bourdonne comme une ruche en pleine activité.

Nouveau Film.

L'attention des baigneurs de Boulogne-sur-Mer a été mise en éveil, ces jours-ci, par une compagnie de touristes, parmi lesquels on distinguait MM. Lordier et Louis Aubert ainsi que M. Paul d'Ivoi, l'auteur bien connu de célèbres romans d'aventures. Ces messieurs avaient l'air d'organiser un complot, mais renseignements pris, on s'est aperçu qu'il s'agissait de tourner un film qui devra paraître très prochainement : *Les Cinq sous de Lavarède*. Gageons qu'il n'obtiendra pas moins de succès sur l'écran que jadis au rez-de-chaussée des journaux.

A la Projection.

Malgré la chaleur et le grand nombre d'établissements fermés, la projection de cette semaine-ci avait attiré encore pas mal de monde. En fait de qualité, le niveau cinématographique ne dépassait pas la moyenne : chez Pathé, quelques bons numéros ; chez Gaumont, plusieurs vues recommandables ; au Consortium, des bandes bien faites, mais partout trop de choses qui manquaient d'intérêt. Grâce à la notice confidentielle du *Courrier*, dont l'impartialité est universellement appréciée, tout exploitant soucieux de ses affaires peut se tenir au courant et organiser des spectacles intéressants.

La Rafale.

Le sémaphore de « Pont de Larche » nous signale l'arrivée de *La Rafale*, un des plus rapides *cruisers* de l'époque. Le capitaine, Edmond Bretel, est à la barre.... Tout va bien à bord.

Une trop pauvre réclame est mieux que rien, mais elle n'est pas beaucoup plus nécessaire que rien.

Agapes cinématographiques.

Quo Vadis? eut une glorieuse carrière. Aussi, jeudi dernier, M. Louis Aubert, l'heureux concessionnaire de ce film prodigieux, eut-il l'idée, en son honneur, de réunir le haut personnel de la C. G. C. dans un dîner amical au Restaurant de la Cascade au Bois de Boulogne.

Le champagne d'or coula dans les coupes et l'on fut très gai.

Remarqué : MM. Sylvain Brémond, Capelle, Regnault, Danier, Lallier et Cari.

MM. Brochier, de Marseille, et Lion, de Lille, assistaient à la fête. M. Gigan, de Bruxelles, vint également à Paris à l'occasion de cette joyeuse manifestation.



La pénétration pacifique du Cinéma.

La Société Cinès, de Rome, qui est représentée à Paris par M. Aubert, a fait construire à Barcelone un vaste théâtre de prise de vues. La production paraîtra sous le nom de « films d'art espagnols ». Les acteurs les plus célèbres de la péninsule ibérique ont offert leur concours à cette nouvelle entreprise qui ne manquera pas d'obtenir le plus vif succès.

Les acteurs de la Cour de l'Empereur de Russie, sociétaires des théâtres impériaux de St-Pétersbourg, ne tarderont pas à paraître dans leur ensemble sur l'écran. C'est la première manifestation de ce genre que nous ayons à enregistrer. La série comportera six bandes.



Brillants débuts.

A peine a-t-on franchi le cap de la première huitaine du mois d'août, réputée stérile en cinématographie, que déjà l'on recommence à traiter des affaires en vue de la reprise.

C'est ainsi que nous apprenons que MM. Gurgui et Cie, de Marseille, viennent de traiter avec M. Mary, Directeur de la Société Commerciale du Film, pour la série des Films Artistiques Suzanne Grandais, dont le premier « *Chacun sa destinée* » est si parfaitement interprété.

Félicitons MM. Gurgui et Cie de leur heureuse inspiration. Ils se sont assuré là une série de beaux spectacles et la perpective de brillantes affaires.



Une Recrue.

La location vient de s'enrichir d'une nouvelle recrue en la personne de M. Contesse.

Notre aimable collègue collaborera maintenant au succès de la *Société Commerciale du Film* dirigé avec tant de tact et de compétence par notre ami M. Mary.

Toutefois, M. Contesse n'abandonnera pas la Direction de son établissement, *Bercy-Palace-Cinéma*. Il représentera en même temps la *Société Commerciale du Film* et lui consacrera ses connaissance éclairées de professionnel averti et une activité inlassable.

Il convient de féliciter M. Mary de s'être assuré le concours d'un aussi précieux collaborateur. C'est de bon augure pour la *Société Commerciale du Film*.



Déplacements.

Notre distingué et sympathique confrère José Sola Guardiola, Directeur-fondateur de El Mundo Cinématografico, l'excellente publication cinématographique de Barcelone, était la semaine dernière de passage à Paris.

M. Guardiola se rendait à l'Exposition de Gand. Il rentrera vraisemblablement à Paris dans une quinzaine et se propose d'y faire un séjour de plusieurs mois.

Notre aimable Confrère qui jouit d'une très grande et très légitime notoriété est sûr de rencontrer partout l'accueil

le plus charmant. Rappelons que M. José Sola Guardiola est un reporter infatigable et qu'il vint l'année dernière à pareille époque à Paris assister au Congrès International.

M. Costa Santiago, le Directeur-fondateur du Central Cinematogratica de Barcelone avec lequel il nous fut permis de faire connaissance et d'échanger quelques paroles aimables, est également de passage dans notre ville.

M. A. Dupuy, Directeur Régional des Etablissements *Pathé* en Tunisie, est à Paris. Il est venu apporter au "*Courrier*" les compliments de nos lecteurs Tunisiens.

Que M. Guardiola, Costa Santiago et Dupuy, trouvent ici notre salut très cordial, et tous nos souhaits de bienvenue à Paris.

Les petits bénéfices.

Le spectateur, qui est tranquillement assis dans son fauteuil et qui assiste au défilé sur l'écran d'une série d'engagements, ne se doute généralement pas que les opérateurs cinématographiques chargés de prendre les vues sont exposés à mille et un dangers. C'est ainsi que M. Léonce, d'Athènes, correspondant de guerre de la Maison Gaumont, a été blessé à Salonique en suivant les opérations des troupes grecques. Heureusement que ses blessures ne sont pas de nature à entraîner de sérieuses complications.

Nos représentants.

M. Abrassart, qui est très répandu dans le monde cinématographique de Belgique et de Hollande, où il a été l'un des premiers à vulgariser la projection animée, vient de succéder à M. Hendricks, ancien représentant de la grande marque Pasquali. M. Hendricks ne s'occupera dorénavant que des affaires de la maison Masselot, de Lille. De son côté, M. Abrassart a donné la concession pour la Hollande à M. Ghezzi, d'Amsterdam, un des plus anciens représentants de l'industrie cinématographique des Pays-Bas.

Enfin!

C'est maintenant un fait accompli! La célèbre marque artistique italienne *Gloria* est concédée pour plusieurs grands pays, y compris la France, la Belgique et la Hollande.

Cinématographistes, lisez bien les annonces du *Courrier*, elles vous apporteront avec tous les détails utiles, une surprise agréable à cet égard.

L'OPÉRATEUR

BIBLIOGRAPHIE

Catéchisme de l'Opérateur de Cinéma. Réponse aux questions du Certificat d'aptitude professionnelle des Opérateurs du Cinématographe, par E. KRESS. — Un volume de 128 pages, sous élégante couverture souple, rogné. Prix : 2 francs. — Comptoir d'Edition de *Cinéma-Revue*, Charles-Mendel, 118, rue d'Assas, Paris.

Ce livre est à proprement parler, le parfait manuel du candidat au Certificat d'aptitude institué par la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Ainsi que l'indique son titre, les matières du programme y sont réparties sous forme de questionnaire, en suivant les faits dans leur ordre naturel. Elles y sont traitées, avec un grand souci de documentation et d'exactitude, dans des réponses claires et précises, quoique concises dans leur rédaction, toute ambiguïté, tout développement oiseux ou superflu en étant rigoureusement bannis.

Les épreuves imposées aux candidats comportant une épreuve pratique et une épreuve orale, l'ouvrage se trouve nécessairement divisé en deux parties répondant respectivement à l'une et à l'autre division du programme.

En annexe, le lecteur trouvera un extrait contenant les prescriptions essentielles de l'Ordonnance de Police concernant l'exploitation des spectacles et cinématographes ; cette partie du programme est spécialement signalée à l'attention des candidats, car elle est d'une importance capitale dans l'épreuve orale.

Un index alphabétique termine le livre et permet de retrouver immédiatement le renseignement dont on a besoin.

A signaler enfin une disposition spéciale de la composition typographique, offrant la possibilité d'annoter en marge, les questions donnant lieu à des remarques ou à des critiques personnelles.

En résumé, le *Catéchisme de l'Opérateur de Cinéma* sera considéré comme un Guide indispensable par tous ceux qui briguent la responsabilité du fonctionnement régulier d'un poste cinématographique, avec le maximum de garanties pour la sécurité du public.



Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

NORDISK Cº

LE SERPENT VENIMEUX

Pierrot et sa femme Lula s'aiment tendrement. Dans la petite pension où ils ont fixé leur demeure, Pierrot chante ses chansons les plus douces en s'accompagnant de sa guitare. Lula met l'ordre dans la chambre et dresse le couvert pour son bien-aimé Pierrot.

Cependant, cette idylle ne dure pas. L'artiste Manzoni, qui s'est épris de Lula, vient la chercher dans sa loge. Elle l'envoie promener, et Pierrot le met à la porte.

Manzoni jure de se venger, mais comment faire ? Un incident vient l'y aider. Il rencontre un capitaine de vaisseau qui lui offre un véritable serpent venimeux. Il hésite un moment, puis il se dit : Celui-là pourrait exécuter la vengeance. Lula est une charmeuse de serpents. S'il échangeait maintenant un des serpents inoffensifs de Lula, contre ce véritable serpent venimeux, dont les crochets ne sont pas arrachés. C'est un projet diabolique, mais la chose n'est point du tout imméritée, pense Manzoni, et il se décide à acheter le serpent. Il réussit à accomplir son plan.

Le premier soir que Lula se trouve sur la scène avec le serpent, celui-ci la mord. On l'emporte dans les coulisses. Pendant que Pierrot chante, le sourire sur les lèvres, il doit subir le terrible tourment de voir dans les coulisses, sa femme gémir entre les mains du docteur, et à la chute du rideau, il se précipite et apprend la terrible nouvelle : Lula ne peut pas être sauvée. Peu après, elle expire dans ses bras.

Le crime est découvert. Manzoni est mis en prison, tandis que Pierrot, désespéré, part pour l'étranger. Manzoni cependant, réussit à s'échapper, et à l'aide d'un livret de matelot qu'il a trouvé, arrive dans la ville où Pierrot vit misérablement. Manzoni qui se croit maintenant hors des atteintes de la justice, crée un nouveau numéro, qui consiste en un saut d'une plate-forme élevée. Pierrot qui ne pense qu'à venger sa femme, aperçoit un jour Manzoni dans la rue, il le suit, et apprend de cette manière, qu'il veut à nouveau se représenter. Sans hésiter, Pierrot va chercher le serpent venimeux, dont Manzoni s'est servi pour accomplir sa vengeance. Pierrot pénètre dans le cirque, monte à la plate-forme, y place le serpent et se dissimule pour attendre les événements. Le numéro de Manzoni commence. Celui-ci grimpe lentement à la plate-forme. Au moment où il y arrive, il aperçoit le serpent. Est-ce la peur ? Est-ce le remords ? C'est difficile à dire ; toujours est-il que Manzoni lâche les mains et tombe, la tête la première.

Une émotion terrible règne dans le cirque, au moment où son corps vient s'abattre dans le manège. Le public se précipite déjà, lorsqu'un autre corps traverse l'air ; c'est celui de Pierrot, qui vient s'aplatir à côté de celui de Manzoni.

La vengeance est accomplie.

"Série d'Art Cinès"

LES SOLITAIRES DE LA FORÊT : Drame

Les ouvriers des mines confiées à la garde de l'ingénieur Diégo Manarez, n'ayant pu obtenir une augmentation de salaire, se révoltent. Croyant sa vie en danger, Diégo Manarez confie sa fille Carmen et les documents de famille à son ami Robert. Celui-ci part aussitôt, avec l'enfant, mais les ouvriers, apprenant sa fuite, le poursuivent, et bientôt, harassé, il tombe à la lisière d'une forêt. Carmen, affolée, court chercher du secours, et avisant une pauvre chaumière, elle y pénètre. Là, vivent deux bandits, Juan et Manuel, appelés « Les Solitaires de la Forêt », ils se portent au secours de Robert, qui expire peu après, leur confiant l'enfant et les papiers de la famille Manarez. Juan, dépouillant les papiers, découvre une carte ainsi conçue :

> « *J'ai caché deux millions dans les souterrains du château Manarez, craignant qu'ils ne fussent volés. Pour les retrouver il faut entrer par la petite porte qui donne sur la mer, le long de la jetée* ».

Aussitôt, le bandit, sans scrupules, songe à se débarrasser de Carmen et de Manuel, pour mener à bien son triste projet. Il confie la petite fille à une troupe de bohémiens qui la font danser pour gagner le pain qu'ils lui attribuent parcimonieusement.

Ayant tué Manuel, il entre en possession du trésor. De longues années se sont écoulées. Juan a épousé la comtesse Clara et tous deux vivent dans l'ancien château de la famille Manarez.

Un jour, passe dans le pays une troupe de bohémiens, et Clara qui assistait à la représentation, est charmée de la beauté d'une petite danseuse. Elle la fait aussitôt appeler au château. Après l'avoir restaurée, elle la munit de quelque monnaie et la fait reconduire auprès de la troupe. Les zingaris, flattés de la faveur faite à l'une des leurs, se promettent de dévaliser le château de la bienfaitrice, et pour cela, ils espèrent que Carmen les conduira, mais la jeune fille s'enfuit prévenir Clara. On fait appeler la police. Les voleurs sont emprisonnés, et Carmen reste auprès de Clara.

Juan arrive alors. Clara veut présenter sa protégée, mais Carmen, dont la physionomie de Juan est gravée dans son esprit, le reconnaît soudain et lui rappelle son crime. Au même instant, Manuel, miraculeusement échappé à la mort, et qui, depuis longtemps, cherchait le bandit, apparaît, accompagné de policiers. On arrête Juan. Manuel se consacre désormais au bonheur de la jolie Carmen, qui n'oublie pas celle qui eut pitié d'elle, sa grande amie Clara.

SUBLIME MENSONGE : Drame social

Le banquier Martin étant ruiné, décide son fils Léon, à épouser sa cousine, Valérie, afin de refaire leur situation. Bien à regret, Léon se décide ; chaque jour, il se rend chez Valérie, et remarque Bertrande, une amie d'enfance de sa cousine. Un flirt s'esquisse entre les deux jeunes gens. A l'occasion d'une fête, Léon est présenté aux amis de la famille, il en profite pour donner un rendez-vous à Bertrande, mais Philippe d'Aubian, officier au long cours, remarque sa

façon d'agir et s'en étonne. Pourtant, Bertrande, jeune fille sans fortune, est séduite par les belles manières de Léon et sur sa promesse de l'épouser, elle se rend à son invitation.

Chemin faisant, elle croise Philippe d'Aubian, qui, parrain de Lilas, fille de sa sœur, part avec Valérie et son beau-frère Fernand, célébrer le baptême de sa filleule. Léon Martin fait partie du cortège. Bertrande s'arrête quelques instants, ses yeux tombent machinalement sur les publications de mariage. Elle recule, atterrée, mais non, elle a mal vu, elle se rapproche et doit accepter la triste réalité. Léon, celui qu'elle aime, se mariera prochainement avec Valérie. Rentrée chez elle, Bertrande, la main tremblante, des sanglots dans la gorge, écrit à son séducteur :

« *De grâce, accordez-moi ce soir, un dernier rendez-vous à l'endroit convenu. Il faut absolument que je vous parle.*

Bertrande. »

Léon se rend à l'endroit indiqué par la jeune fille. Elle lui crie son dégoût, mais Léon s'enfuit. Alors, comprenant qu'il lui est impossible de se venger, Bertrande aperçoit soudain son isolement. Qui pleurera sa mort ? A ses pieds, le lac clapote, elle avance, mais soudain une main ferme la retient, c'est Philippe d'Aubian qui, dissimulé, a assisté à son entretien avec Léon. Bertrande est sauvée !

De longues années se sont écoulées. Lilas, devenue une grande jeune fille, vit seule auprès de son père, Fernand, sa mère étant morte de consomption. Un jour que tous deux se promenaient, en quête d'un joli paysage, car Fernand s'adonnait à la peinture, ils rencontrent Bertrande, devenue artiste peintre.

Fernand ne tarde pas à recevoir chez lui la jeune femme, mais Lilas prévoyant un danger dans la présence de l'étrangère, écrit à son parrain Philippe :

« *Il est venu chez nous une intrigante du nom de Bertrande, elle a demandé à papa de lui faire son portrait et il a accepté. Cette femme veut me prendre mon papa et je sens qu'il ne m'aimera plus comme autrefois, aussi, pauvre parrain, je suis bien malheureuse. Lilas.* »

C'est pourquoi à quelque temps de là, Bertrande, venue poser chez le peintre, peut surprendre une partie d'une lettre de Philippe d'Aubian :

« *Ma petite Lilas me dit qu'elle est bien malheureuse : idée d'enfant. Pourquoi ne rentrez-vous pas à Pontarlier, chez vous, où vous retrouveriez tout ce qui vous est cher. Cela lui changerait les idées.*

Croyez-moi votre bien affectionné.

Philippe d'Aubian. »

Elle craint un instant pour ses projets, car Philippe connaît son secret, mais le faible Fernand ne sait rien lui refuser. Elle devient la bell-mère de Lilas, qui se sent bien seule au milieu des siens, depuis que son cher parrain Philippe, a péri en mer.

Pendant une kermesse, Léon Martin divorcé et futur député de la circonscription retrouve Bertrande. La jeune femme répond aux avances de son ancien séducteur et, profitant de l'absence de son mari, lui accorde un rendez-vous. Le soir même, Lilas entendant marcher, aperçoit Léon venant au rendez-vous. Toute émue, elle écoute à la porte de sa chambre. Bertrande et Léon pénètrent dans l'appartement voisin. Vers le milieu de la nuit, la porte de l'hôtel s'ouvre à nouveau, Bertrande, entendant du bruit, croit que c'est son mari qui revient et, pour se disculper, fait entrer Léon dans la chambre de sa belle-fille.

Lilas veut chasser cet homme, mais il lui conseille d'éviter le scandale qui ne peut qu'amener un duel entre lui et son père. Connaissant l'adresse du jeune homme au pistolet, Lilas se résigne.

Fernand, car c'était lui, s'étonne d'avoir trouvé la porte entr'ouverte et fait de vertes remontrances aux domestiques accourus à son appel, puis, croyant sa fille souffrante, car il a vu de la lumière dans sa chambre, il se dirige chez elle. Il reste atterré par la présence de Léon et celui ose demander la main de Lilas, que Fernand ne peut lui refuser, croyant sa fille coupable.

L'union de Lilas à l'imposteur sera célébrée sous peu et Bertrande craignant d'être démasquée par une dénonciation, ouvre chaque jour le courrier de son mari. Elle trouve un mot :

« *Mon cher Fernand,*

Sauvé miraculeusement, je vous reviens et bientôt, je vous embrasserai tous.

Philippe d'Aubian. »

qu'elle s'empresse de brûler pour qu'il n'en reste point trace et désormais, elle cherche tous les moyens pour avancer le mariage de sa belle-fille ; mais Philippe arrive heureusement à temps. C'est à la signature du contrat de mariage, lorsque la pauvre Lilas va consommer son sublime sacrifice, que Philippe apparaît. Il comprend tout, et l'ignominie de Léon, et la lâcheté de Bertrande ; devant les témoins étonnés, il chasse les deux imposteurs, et dévoile à Fernand la vérité.

Peu après, on célébrait l'union de Philippe d'Aubian et de Lilas.

CINÈS

PATACHON AUX BAINS DE MER : Comique

Cher Patachon,

Papa ne veut pas consentir à notre mariage. Aujourd'hui, nous partons pour Anzio, viens aussi, mais à l'insu de papa.

Ta Léa.

Patachon s'apprête à suivre sa bien-aimée, et sur la plage d'Anzio, Léa rencontre Mlle Titi, amie de collège.

Titi et Léa sont bientôt inséparables, mais M. Grosventre a remarqué la beauté de Léa et veut l'épouser. Devant son refus, il menace de dénoncer la supercherie de Léa et de Patachon, car Titi n'est autre que le fiancé de la jeune fille.

Grosventre n'a garde de dévoiler la vérité, mais peu après, le garde des bains dresse procès-verbal à Patachon, pour avoir pris son bain dans l'espace réservé aux dames.

Lorsque le père de Léa apprit la chose, charmé de la constance de Patachon, il permit l'union des jeunes gens, à la grande déconvenue de Grosventre.

LE SONGE DE PATACHON : Comique

Après un dîner copieux, Patachon se distrait par la lecture du célèbre roman d'Alexandre Dumas, « Les Trois Mousquetaires ». Bientôt, le livre lui tombe des mains, et voilà notre ami parti pour le pays des songes.

Il vit au milieu des héros de Dumas, et bientôt, emporté par l'exemple, se joint à eux. Le songe est beau, mais lorsque Patachon se réveille, son enthousiasme est vite tombé devant les dommages d'un songe trop mouvementé.

DANSE TAHITIENNE : Documentaire

Merveilleuse danse des indigènes de Tahiti, superbes plein air, photographie impeccable.



LÉONCE ET SA TANTE : Comédie

Léonce s'ennuie à la ville. Pris de vague à l'âme, il se sent le besoin de prendre un peu de repos. Ses nerfs sont fatigués, sa cervelle est « flapie » et, adjoignant à sa valise une boîte à peindre, quelques toiles, vierges encore de toute tentative de peinture — même impressionniste, — il prend le chemin de Samois, où il va demander à sa tante Marise le repos, le calme et la tranquillité dont il croit avoir tant besoin.

Il débarque, expose à sa tante, si jolie, au sourire de si bonne humeur, le mal dont il souffre, et la jeune femme, feignant de prêter une oreille attentive aux propos désespérés de Monsieur son neveu, démêle facilement la raison du malaise moral que traverse son gros patapouf de Léonce.

— Bon, se dit-elle, on lui a encore fait des misères. Pauvre petit !... Le cœur est atteint, mais heureusement, dans quinze jours, il n'y paraîtra plus.

En attendant, elle le choie et le sermonne ;

— Mon petit Léonce, le mal dont tu souffres est chronique, presque incurable... Je ne lui connais guère qu'un remède, et encore, convient-il de le prendre à temps.

— C'est ?

— Le mariage.

— Ouais ! Gardez vos remèdes, ma tante ; je n'aime pas plus la médecine que les jeux de hasard. Je ne me marierai jamais.

— Cependant, je suis certaine que si tu connaissais Mlle Andrée de Vilayne, tu consentirais à te soigner.

— Jamais !

Et Léonce, prenant sa boîte à peindre, va faire une étude en forêt.

La peinture de Léonce a ceci de particulier qu'on peut la regarder d'un côté ou d'un autre, en long ou en large. Elle représente toujours quelque chose, et ce quelque chose est d'un caractère nettement personnel et impressionniste.

Mais, en aucun temps, la peinture n'a été un palliatif contre certaines effervescences, qu'aggrave encore un séjour au printemps, dans la campagne ; si bien qu'au bout de huit jours, notre Léonce sent s'éveiller en lui des sentimentalités qu'il croyait éteintes.

Alors il regarde avec d'autres yeux cette tante qui, auparavant, n'était qu'une gentille parente.

— Mais, c'est qu'elle est très bien ! se dit-il. Il se le répète même avec tant de conviction, et cela est si vrai au fond, que Léonce, sans trop s'en apercevoir au commencement, tombe éperdûment amoureux de sa tante. Il se raisonne ; mais se raisonne-t-on quand on est amoureux ? et il est tellement épris qu'il ne craint pas de déclarer sa flamme à sa tante.

Celle-ci éclate de rire, mais Léonce devient pressant et la jeune femme, pressée d'un peu près, n'a qu'une ressource pour échapper à l'assaut : se lever du banc où elle est assise aux côtés de Léonce. Le banc, décalé, choit du côté du gros patapouf, qui s'écroule vaincu, mais qui se relève plein de rancune et méditant déjà une nouvelle attaque.

Mme Marise en prépare une autre, en expédiant la dépêche suivante :

« *De Vylaine,*

Villa Pervenche, Anet.

Léonce est à point. Envoyez Andrée d'urgence ; garantis succès ; amitiés.

MARISE. »

Tout en préparant ses batteries, Léonce continue à peindre, et il est justement en train de fixer sur une toile un paysage impressionnant, quand il reçoit, par l'entremise d'un messager pédestre, ce mot au crayon tracé par Madame sa tante :

« *Lâchez votre palette, mon neveu, et venez bien vite à la maison... Andrée de Vylaine arrive à l'improviste, ce matin ; hâte de faire votre connaissance.*

MARISE. »

Léonce, subitement de mauvaise humeur, répond :

« *Ma Tante,*

Je vous aime et me moque bien de Mlle de Vylaine. Tant qu'elle séjournera sous votre toit, je demeurerai chez notre fermier Martial.

LÉONCE. »

Pendant cet échange de billets, tante Marise et Andrée de Vylaine échafaudaient un petit complot.

Quel est ce complot ? La suite nous l'apprendra.

Le soir étant venu, presque nuit en forêt, Léonce songe à rentrer. Il plie bagage et, de très mauvaise humeur, s'achemine vers la villa. En tournant le coin de la route, il voit, juste au dessus du mur de la villa, perchée sur une échelle, une ravissante jeune fille qui cueille des lilas.

— Qui êtes-vous, mon enfant ?

— La fille du fermier, M'sieu.

— Vous êtes ravissante et je veux faire votre portrait.

Léonce est d'autant plus heureux d'avoir pris gîte chez le fermier, que ce fermier possède une fille adorable.

Et Léonce prend gîte à la ferme. Il n'en démarre plus; complaisant, comme il sait l'être quand il veut, il rend de menus services à la jeune fermière. Il va même jusqu'à essayer de traire une vache — car, chose bizarre, la jeune fermière ne sait pas comment cela se pratique...

Enfin, Léonce n'y tenant plus, fait passer à la jeune fermière le billet suivant :

« *Venez ce soir à 9 heures, au vieux puits.*

Je vous aime,

LÉONCE. »

Au vieux puits, sous les rayons d'argent que dispense sans les compter Madame la lune, Léonce attend. Et le voici tout ému, car voici que s'avance dans la cour déserte une silhouette charmante, qui vient, hésitante... Mais cette hésitation dure peu, car, derrière elle, une autre silhouette féminine suit. Et Léonce, qui n'a rien vu ni compris, se laisse surprendre par tante Marise, au moment où il serre sur son cœur la soi-disant fille du fermier, qui n'est autre qu'Andrée de Vylaine.

Léonce va vers le bonheur, mais vrai, la tante Marise l'a échappé belle !

BOUT DE ZAN AU BAL MASQUÉ : Comique

Bout de Zan va s'endormir ; il sommeille déjà avant de tomber dans le sommeil profond, et sa bonne est encore auprès de lui, attendant que l'enfantelet terrible soit terrassé par le sommeil — car, avec lui, il faut toujours se méfier un peu, c'est plus prudent, — avant d'aller elle-même jouir d'un sommeil, moins candide, mais tout aussi profond que celui qui va réduire à l'impuissance son petit tyran.

Tout n'est pas fini, cependant, car la porte s'ouvre doucement et Monsieur Papa et Madame Maman font une entrée précautionneuse.

Madame est revêtue, c'est-à-dire à peine vêtue d'une toilette gréco-moderne et romaine en même temps, ce qui donne un ensemble assez gracieux, bien qu'un peu extravagant. Monsieur est en pierrot gris et tous deux sont masqués.

Bout de Zan a dressé l'oreille ; il tourne la tête pour voir qui vient, mais manifeste la plus grande terreur en voyant ces deux étranges personnages dans sa chambre, et il se jette sur la poitrine capitonnée de sa bonne, dans l'espoir d'y trouver un asile sûr. Il y a d'ailleurs la place.

Mais maman se fait reconnaître et retire son masque; alors Bout de Zan est émerveillé.

— Que c'est beau ! Mais pourquoi vous êtes habillés comme ça ?

— Pour aller au bal masqué.

— Quoi c'est, le bal masqué ?

On le lui explique et maman, en quelques mots, lui rappelle qu'il est venu avec elle choisir, parmi tant de costumes, un costume pour elle, dans une boutique qu'il connaît bien.

— C'est vrai, dit Bout de Zan.

Et sur ce, ses parents s'en vont.

Bout de Zan songe bien à se pendre au col de sa mère, à s'accrocher aux jambes de son père, mais tout est inutile.

Et Bout de Zan, laissé seul, est plaqué dans son petit lit par sa grosse bonne qui se dit :

— Puisque les patrons font la ribouldingue, pourquoi donc que je ne la ferais pas ? Et allez donc !

Sur ce, elle prend la porte de la chambre et, peu après, celle de la sortie.

Bout de Zan reste seul.

Il se croise les bras et dit — mentalement, bien entendu.

— Ça, c'est un peu fort, tout d'même ! On me plaque et on va au bal.

Il se rappelle mot pour mot la carte d'invitation que sa mère lui a fait lire :

M.....

Madame la baronne du Bois de Réglisse vous prie de vouloir bien assister au bal masqué qu'elle donnera dans ses salons, le 15 *février prochain, à dix heures.*

— Eh ben ! ajoute-t-il, toujours mentalement, moi aussi j'irai au bal ! Je connais la boutique où il y a de beaux costumes, je vais leur en boucher un coin !...

Cette résolution n'est pas plutôt prise, que Bout de Zan est debout. Il enfile, en un rien de temps, les vêtements qu'il vient de quitter, et se coulant dans l'entrée, il ouvre la porte, dégringole les escaliers, arrive dans la rue, hèle un taxi-auto et se fait conduire chez le négociant qui loue des costumes. Comme on est en plein carnavale, la boutique est grande ouverte.

Bout de Zan y pénètre en maître.

A-t-il cassé sa tirelire, a-t-il beaucoup d'argent sur lui, n'en a-t-il pas du tout. Ceci reste son secret et celui du chroniqueur chargé de raconter ses hauts faits.

Quoi qu'il en soit, Bout de Zan entre dans la boutique ; il en ressort absolument transformé, regrimpe dans son auto, et en route pour la fête !...

Elle bat son plein, la fête ; il y a là des Pierrots, des Pierrettes, des chasseresses, des gentilshommes et, ce qui fait mieux, de gentilles femmes.

Dans le vestibule, deux superbes laquais font le service.

Ils sont énormes, puissants et respectueux, mais un peu stupéfiés tout de même quand ils voient apparaître un invité, haut comme trois pommes mais très important, qui traverse l'antichambre, vêtu en incroyable, et fait dans le grand salon une entrée sensationnelle.

Les danses s'arrêtent.

Le jeune incroyable traverse un large espace, baisant la main des dames, saluant d'un petit geste les messieurs émerveillés ; puis, arrivé en face d'une dame qui porte un costume gréco-moderne, tempéré d'un petit air romain, il l'invite à danser.

C'est une gavotte. Et quelle gavotte ! Le petit Incroyable y déploie des grâces juvéniles et la dame des grâces, apprises, ce qui n'est pas du tout la même chose : la preuve en est faite par elle-même, car elle choit sur la partie la plus charnue de sa personne.

L'heure du souper arrive ; le très jeune inconnu prend une coupe de champagne avec deux dames très bien, mais trouve le moyen de s'esquiver, au moment où, justement, la dame qui fit une chute avec lui vient s'asseoir à la table où elle espérait le rencontrer...

On cherche le petit danseur... Il a disparu.

. . . .

La soirée est terminée.

Le papa, la maman de Bout de Zan rentrent dans leur paisible demeure, et avant d'aller prendre un repos dû à tant de fatigues, ils passent dans la chambre de Bout de Zan, pour voir si l'enfant dort tranquille et s'il n'a besoin de rien.

L'enfant dort.

— Ah ! dit le père, que n'avons-nous un enfant si charmant que le petit danseur de ce soir !...

La maman pousse un soupir, mais — les mères ont de ces consolations suprêmes — elle aperçoit sur le pied du lit un loup de velours, sur une chaise un habit d'incroyable... Une divination — la même qui, avec quelques autres, constitue l'instinct maternel, — lui fait extraire Bout de Zan de son petit lit. Il a encore aux jambes sa petite culotte collante.

Plus de doute ! Le divin petit danseur est justement l'enfant qu'ils souhaitaient avoir.

Alors, dans un élan de tendresse qui dépasse les limites permises à cette heure indue, ils se le repassent pour le couvrir de baisers.

Bout de Zan se laisse faire, mais il pense en lui-même:

— Ça va bien ! Mais si ça continue, qu'est-ce que ze vais prendre comme mal aux çeveux demain ?



MARQUE DÉPOSÉE MARQUE DÉPOSÉE

Le Condensateur SAVELENS

sauve les lentilles



EXPOSITION CINÉMATOGRAPHIQUE DE LONDRES

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Paris, le 22/6/1913

Monsieur GUILBERT
Constructeur
4, Allée Verte, PARIS

Monsieur,

Travaillant à fort ampérage, je brisais continuellement les lentilles avant de connaître vos condensateurs « SAVELENS ». Depuis plus de trois mois que j'emploie vos condensateurs, Je ne brise plus de lentilles et ma projection est meilleure, j'en suis en tous points satisfait et je les recommande aux opérateurs professionnels soucieux de leurs projections

Veuillez agréer, etc.

Georges MARIANI,
Chef opérateur
Tivoli-Cinéma, PARIS

La Supériorité de notre fabrication est reconnue par tous les Cinématographistes.
Une simple visite à nos Salles d'échantillons, vous convaincra mieux qu'un long discours.

G. GUILBERT, 4, Allée Verte

Métro : RICHARD-LENOIR Téléphone : ROQUETTE 12-27 Autobus MADELEINE-BASTILLE Station St-Claude

Les Projections animées

(Suite)

Appareils de prise de vues Prévost. — Le principe de cet appareil a beaucoup d'analogie avec celui qui vient d'être décrit; mais il s'en différencie par plusieurs modifications importantes et pratiques.

M. Prévost a beaucoup étudié dans les ateliers Pathé frères, où se sont construits les appareils les plus perfectionnés comme aussi les plus compliqués, et il a mis ses connaissances au service de tous les éditeurs de films et des amateurs. Ses appareils jouissent d'une excellente réputation.

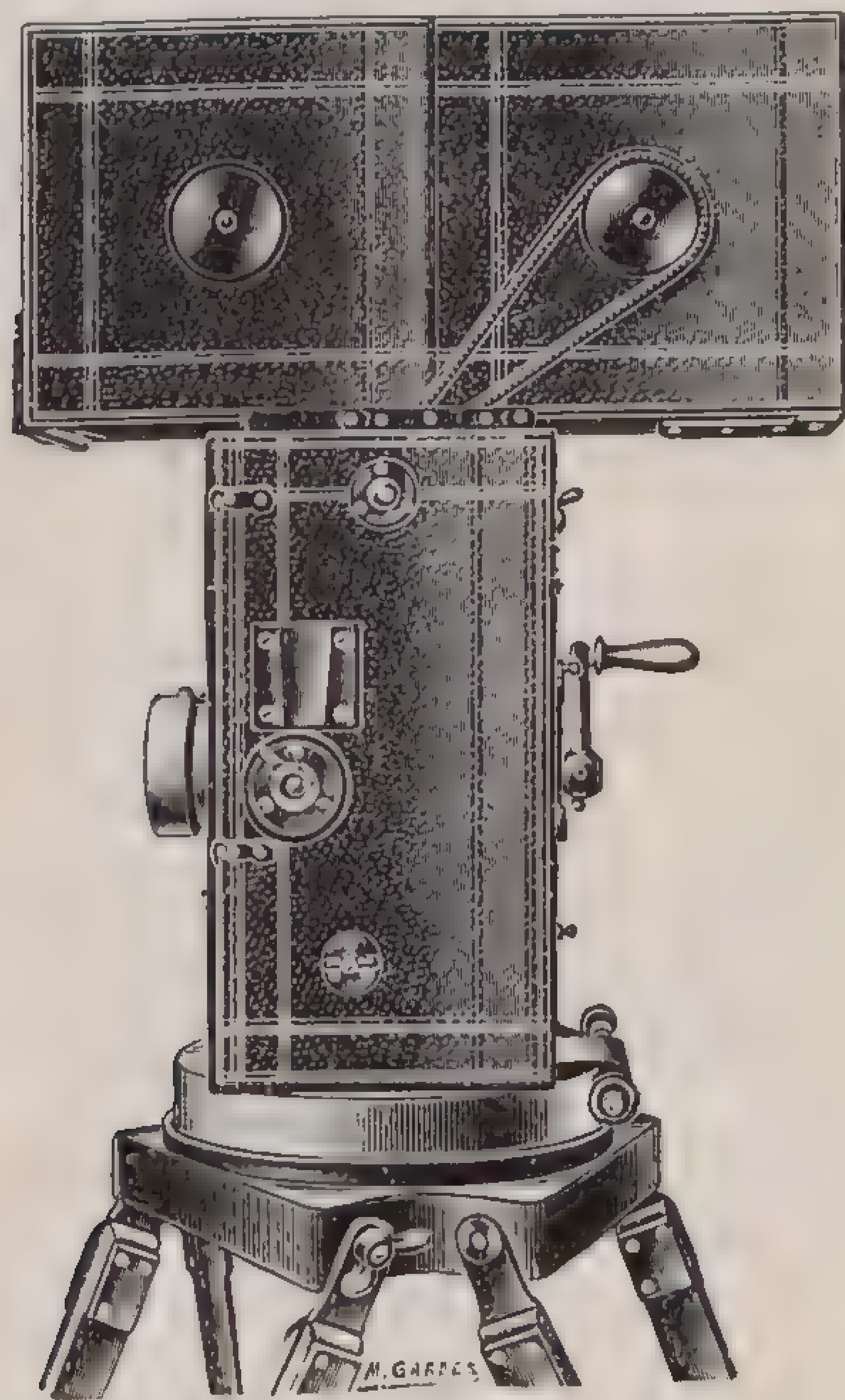


Fig. 12.

Les deux magasins de pellicule sont toujours placés à la partie supérieure de l'appareil; la courroie peut se placer sur l'un ou l'autre magasin et permet ainsi la marche en avant ou en arrière. L'obturateur est réglable et le système d'entraînement sensiblement le même.

Les diaphragmes des objectifs sont commandés extérieurement par une longue flèche qui se déplace sur un secteur gradué. Cette disposition facilite beaucoup la manœuvre du diaphragme lorsqu'on veut obtenir ce que l'on nomme, en termes de métier, *les fondus*.

La mise au point est conservée fixe et beaucoup plus précise par les deux dispositifs suivants :

Le couloir dans lequel passe la pellicule est ordinairement garni de velours; ce grand accumulateur de poussières mérite une sérieuse attention. Tous les opérateurs cinématographistes savent, en effet, que ce velours diminue d'épaisseur en s'usant au passage de la pellicule qui frotte sur sa surface; de là la nécessité de remettre souvent au point les appareils les mieux réglés.

Dans l'appareil figuré ci-contre (fig. 12), le velours est remplacé par un couloir en acier poli. Le plan focal net de l'objectif mis au point vient donc toujours coïncider exactement avec la place où se trouve la pellicule, car cette place ne peut plus varier qu'avec l'usure de l'acier.

La commande de la mise au point des objectifs se fait extérieurement par un bouton qui, placé sur le côté de l'appareil, est bien à portée de la main pour modifier au besoin la mise au point pendant une prise de vues.

Un bouton moleté portant une flèche qui se meut sur un cadran gradué indique les distances séparant l'appareil du sujet, depuis 0 m. 50 jusqu'à 8 mètres. Il est encore possible de monter sur cet appareil des objectifs de différents foyers, depuis les plus grands angles jusqu'aux téléobjectifs.

Enfin, cet instrument, très bien étudié, comporte au besoin deux compteurs : l'un indiquant jusqu'à 100 mètres la longueur de bande employée, et l'autre le nombre de tours de manivelle exécutés. Pour les marches en arrière et les fondus, par exemple, ces dispositions ont leur valeur.

Un dispositif, dit *tour de manivelle*, peut être adapté également sur cet appareil; il permet de ne prendre qu'une image par chaque tour de manivelle, ce qui est indispensable pour obtenir certaines scènes à trucs comme : la scie découpant toute seule une pièce de bois, le coupe-papier feuilletant les pages d'un livre, etc., etc.

Appareil de prise, modèle Pathé, pour professionnels. — Nous serions incomplet, si nous ne faisions figurer ici l'appareil de prise de vues pour professionnels que les Etablissements Pathé frères ont consenti à mettre dans le commerce, il y a deux ou trois ans à peine, après l'avoir fait servir longtemps à leurs prises de vues personnelles.

Cet appareil (fig. 13) se présente sous la forme d'un parallélipipède d'une longueur de 230 mm. sur 168 mm. de largeur et d'une hauteur de 307 mm. Il est construit en bois gainé, la planchette avant est mobile, de façon à permettre de vérifier le mécanisme et de régler l'obturateur.

Mouvement d'entraînement. — Le mouvement intermittent de la pellicule est produit par un cadre porte-griffes animé d'un mouvement rectiligne alternatif de haut en bas. Les griffes entraînées par ce cadre et guidées, dans leur mouvement de pénétration et de retrait, par une rampe de forme spéciale, pénètrent dans les perforations du film et les entraînent dans leur mouvement de descente, les abandonnent à l'extrémité de leur course pour remonter ensuite sans toucher à la pellicule.

Sur la platine en bronze qui supporte ce mécanisme, est ménagée, vis-à-vis de l'objectif, une fenêtre rectangulaire dont les dimensions déterminent celles de l'image négative. Au-dessous de cette fenêtre deux fentes verticales permettent le passage des griffes d'entraînement. Un système perforateur destiné à séparer les différentes prises de vues sur une même bande est placé au centre du couloir sous les fentes de passage des griffes.

Pasquali & Cie

Pour le

VENDREDI

29

AOUT

LE CHARME
de
L'INNOCENCE





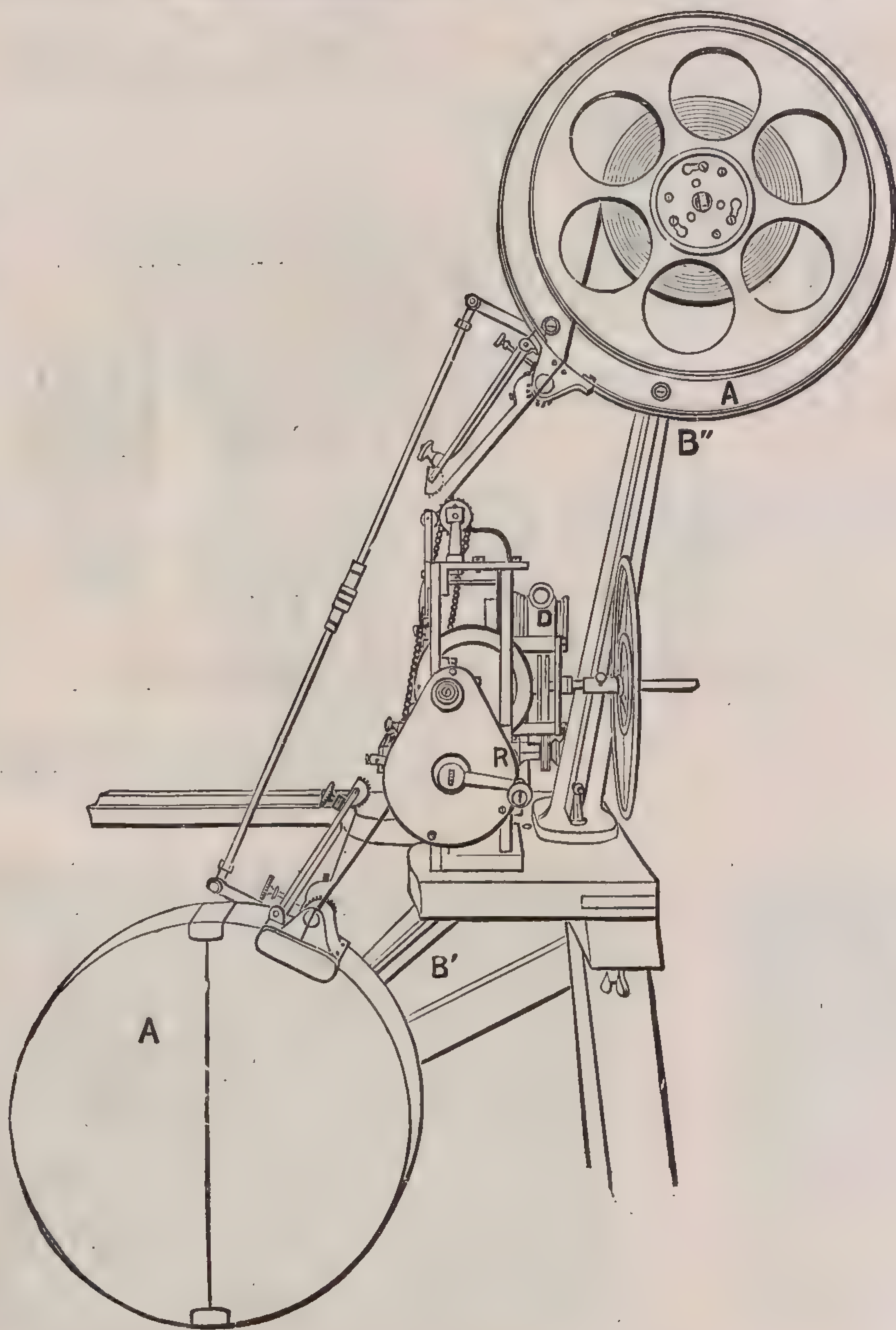
Longueur : 764 mètres

GRANDE AFFICHE  **PHOTOS**

H. de RUYTER Représentant pour la France, la Belgique et la Hollande

11, Rue de Montyon — Tél. : Bergère 44-34 - Télégr. RUYTER-PARIS

Établissements



Boites Protectrices

Système MALLET

BREVETÉ S. G. D. G.

avec potence enrouleuse automatique
et 2 bobines

PRIX : **135** fr.



PROJECTEUR

muni des Boîtes protectrices
contre l'incendie

Système MALLET



Voir la description détaillée de l'Appareil dans le Catalogue général 1913

PATHÉ Frères

Couloir extensible. — Deux réglettes verticales, en acier, placées de part et d'autre de la fenêtre, forment une sorte de couloir, tapissé de velours, pour éviter le contact de la pellicule contre la platine. Grâce à l'extensibilité de ce couloir, le film descend toujours d'une façon régulière malgré les légères différences de largeur existant entre les diverses sortes de pellicules. Le film passant ainsi sans effort devant la fenêtre, aucune sinuosité n'est à craindre. d'où il résulte par la suite une fixité absolue à la projection.

Débiteur. — Afin d'éviter les efforts d'une traction intermittente sur un grand poids de pellicule (le magasin pouvant soutenir 120 mètres), le film est débité d'une façon régulière par un cylindre denté placé à la partie supérieure du couloir. Ce cylindre permet, en outre, d'obtenir une parfaite régularité dans le réenroulage. Il agit de même lorsque l'appareil doit fonctionner à l'envers, la boîte débitrice devenant alors réceptrice.

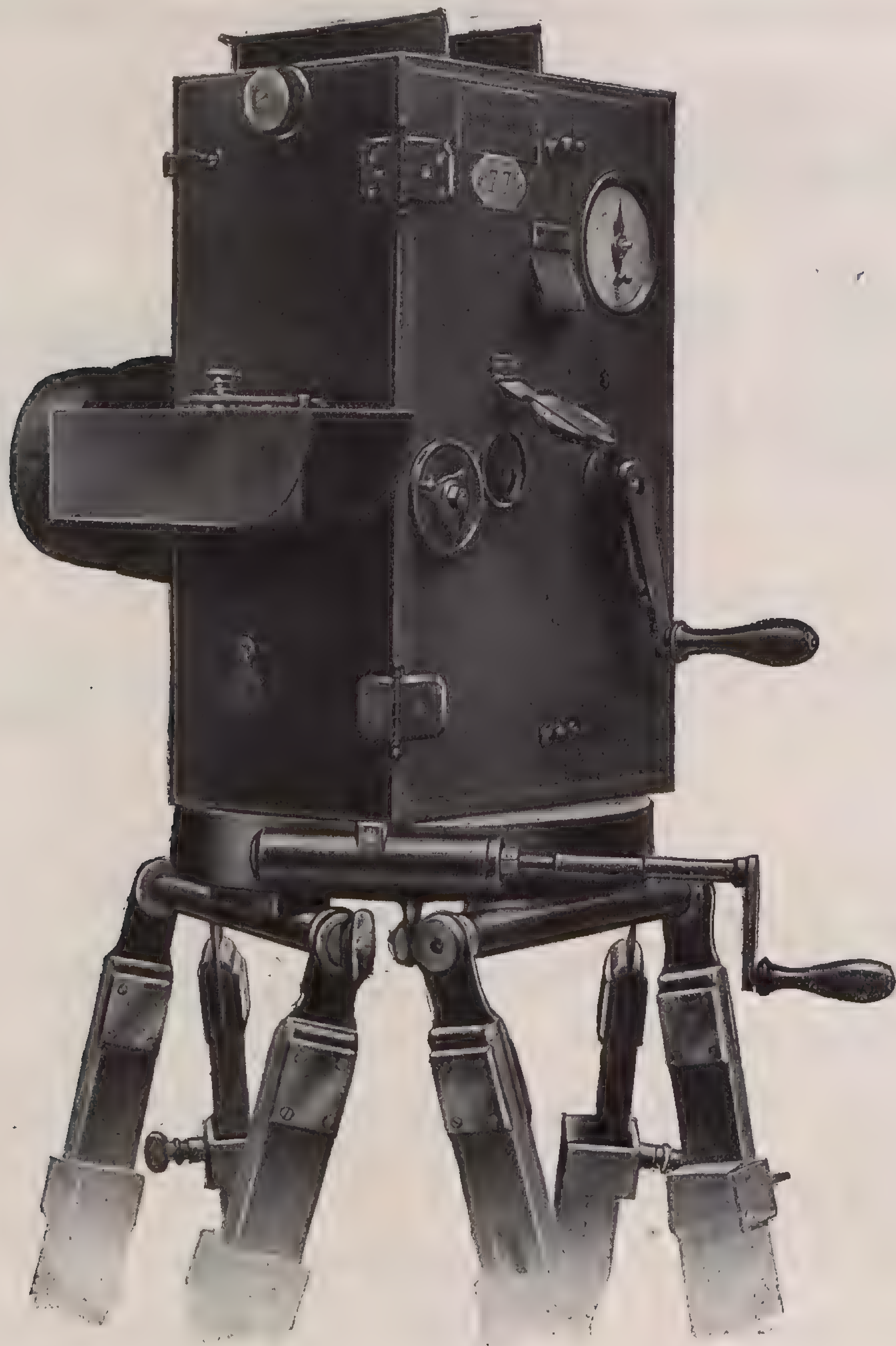


Fig. 13.

Objectif. — L'appareil est muni d'un objectif Voigtländer, type Héliar de 51 mm. de foyer, travaillant à f/4, 5, grâce auquel on peut opérer par les temps les plus sombres.

Mise au point. — La mise au point se fait avec la plus grande facilité; il suffit, après avoir remplacé le cadre-presseur de la fenêtre par un verre dépoli, de viser par



Société Commerciale du Film

ANONYME À CAPITAL VARIABLE

Ch. Mary

· DIRECTEUR ·

Adresse Télégraphique: COMERFILM-PARIS

18, Rue Favart, PARIS (Près Boulevard des Italiens)

TÉLÉPHONE LOUVRE 32-79

Mardi prochain, 12 AOUT, M. MARY présentera au ***"Consortium",*** 18, Rue du Faubourg-du-Temple

le premier Film de la

Série Artistique : *Suzanne GRANDAIS*

Chacun sa Destinée

Grand Roman d'actualité en 3 parties

Affiche : 2m40 × 1m60 — Photos 13×18

Longueur : 885 mètres.

Date de Sortie :

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Pour tout ce qui concerne les films **Suzanne GRANDAIS,** *s'adresser à la*
Société Commerciale du Film (Ch. MARY) 18, rue Favart
seule Concessionnaire pour la France et la Belgique

l'œilleton de la porte de l'appareil en tournant l'aiguille située à gauche de cet œilleton jusqu'à parfaite netteté sur le verre dépoli.

Fondu automatique. — Un dispositif de fermeture et d'ouverture du diaphragme de l'objectif permet de faire disparaître ou apparaître automatiquement les vues, en « fondu », sans connaissances spéciales.

Obturateur.— L'obturateur, qui doit démasquer l'objectif pendant les périodes d'immobilité de la pellicule, est constitué par une plaque métallique, affectant la forme d'une demi-conférence. Il est placé directement derrière l'objectif, près de la surface sensible et donne ainsi le maximum de rendement, au point de vue photographique. Une deuxième plaque métallique, semblable à la première, vient pivoter sur celle-ci et diminuer la dimension de l'ouverture, réglant de ce fait l'admission de la lumière. L'obturateur est animé d'un mouvement de rotation continu, par l'intermédiaire de pignons réglés de telle sorte qu'il fasse une révolution complète pendant le mouvement d'aller et retour du cadre porte-griffes.

Compteur. — Un compteur de mètres, placé à l'arrière de l'appareil et au-dessus de la manivelle d'entraînement, indique constamment la quantité de pellicule employée.

Viseur. — Un viseur mobile est ménagé sur le côté gauche de l'appareil et permet de suivre facilement le déplacement du sujet à cinématographier.

Magasins. — Le chargement s'opère très rapidement et en plein jour avec des boîtes-magasins se plaçant sur l'appareil et pouvant contenir 120 mètres de pellicule vierge. Un de ces magagins contient le film vierge, un autre sert de récepteur au film impressionné. Ils sont construits en bois noirci à l'intérieur et gaîné à l'extérieur. Leurs dimensions sont : 210 × 200 × 66.

Il nous est très agréable d'ajouter à cette étude la description de l'appareil qui s'est classé un des premiers peut-être dans l'industrie cinématographique ces dernières années et auquel le génial constructeur, M. Debrie, a apporté récemment encore des perfectionnements importants :

LE PARVO

Appareil de prises de vues,

Modèle 1913, construit par la Maison DEBRIE

De la prise de vues dépend presque toute la valeur du cinématographe. Il ne suffit pas de tourner un sujet merveilleux pour avoir une bonne bande; il faut que le négatif soit parfait.

Ce qui est nécessaire, pour cela, c'est un appareil permettant de faire tout ce dont on peut avoir besoin, et cela rapidement et facilement.

Combien d'opérateurs n'ont pu prendre de vues parce que leur appareil les en a empêché; soit parce qu'il était trop grand et trop lourd, ce qui les a mis dans l'impossibilité de se déplacer rapidement, et les a fait arriver trop tard ; soit qu'il les ait empêché d'y aller, car cela devenait dangereux pour eux, leur appareil ne leur permettant pas à cause de son poids.

Combien de fois un opérateur dut renoncer à tourner une vue, parce que son appareil, fait pour le voyage, ne lui permettait pas de faire les opérations et truquages nécessaires au théâtre, ou pour d'autres raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Le Parvo, à lui seul, sous son faible volume qui le rend le plus petit des appareils existants, réunit tous les avantages du parfait appareil de prise de vues.

Le *Parvo* est le plus estimé de tous les appareils de prise de vues, parce qu'il est le meilleur, qu'il a supporté avec

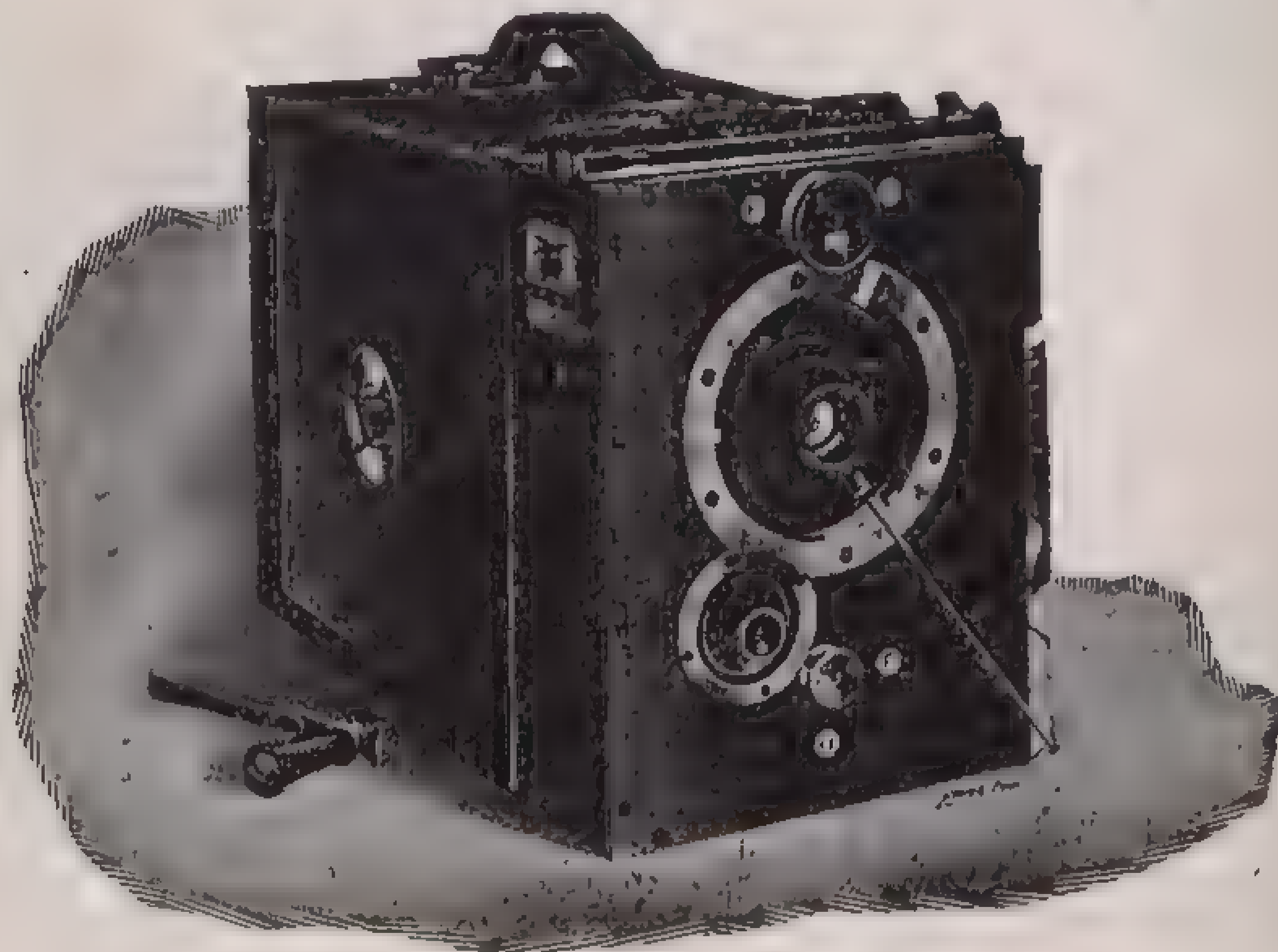


Fig. 14.

éclat toutes les épreuves auxquelles il a été soumis, et que là où d'autres ont échoué, il a toujours réussi avec plein succès.

Beaucoup de vues de la plus grande importance n'ont pu être prises que grâce à l'appareil *Parvo* affirmant ainsi sa supériorité sur toutes les autres marques.

Le *Parvo* est toujours prêt à fonctionner, car ses boîtes-magasins étant à l'intérieur, on peut le déplacer sans danger et, rien ne dépassant de la boîte, il est le plus maniable et le plus commode à transporter. Des références nombreuses et de tout premier ordre nous permettent d'affirmer que le *Parvo* est le seul appareil qui se comporte bien en toutes circonstances, puisqu'il permet de faire à volonté :

Du théâtre avec ses truquages, d'une façon parfaite;

Du reportage d'une façon rapide;

Du voyage d'une façon sûre !

De l'alpinisme et de l'aviation avec une grande facilité ;

De la vue scientifique avec une précision sans égale ;

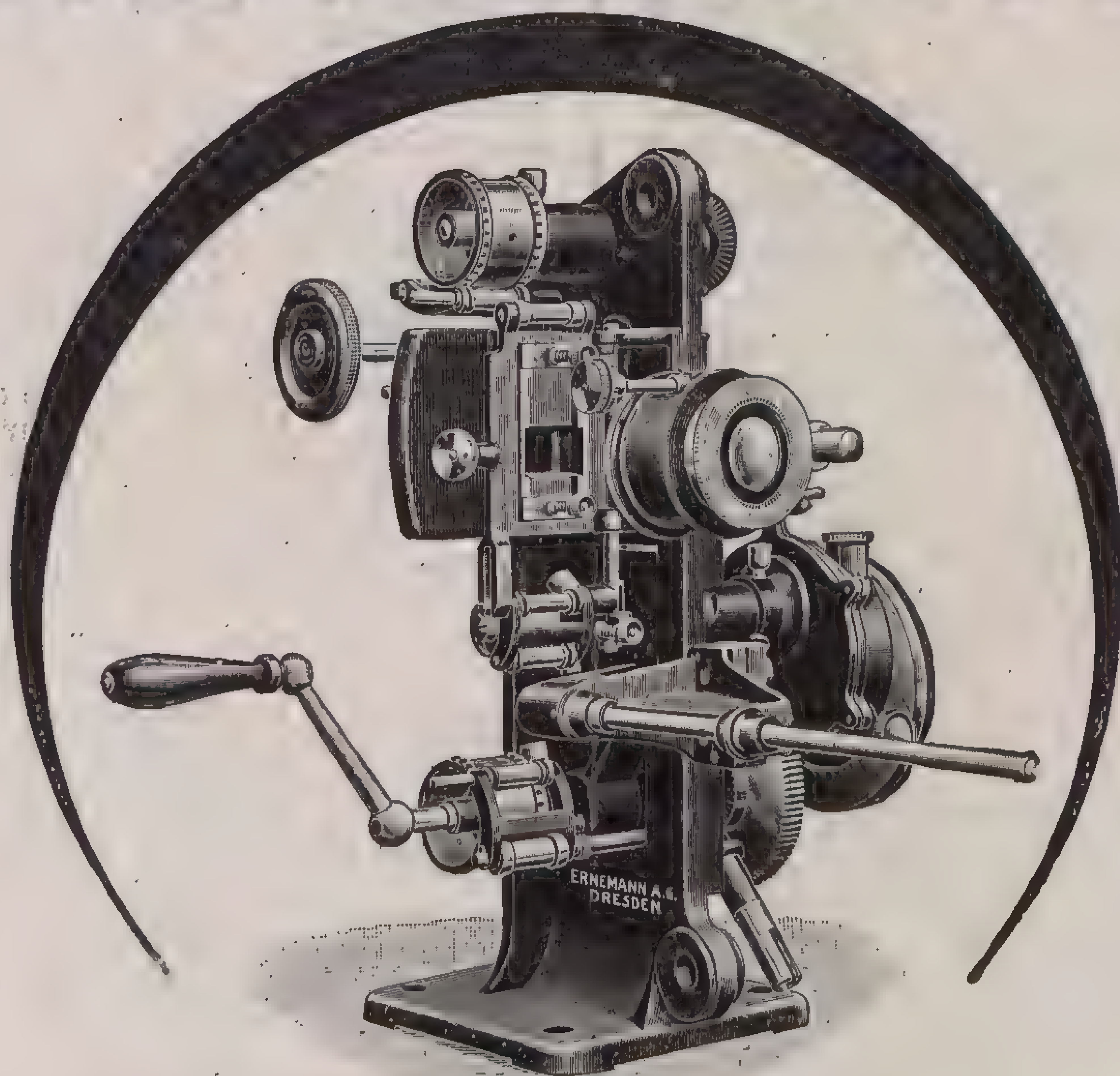
Et de l'amateurisme professionnel d'une façon élégante.

II.—Renseignements pratiques sur le fonctionnement d'un appareil de prise de vues

Choix et indications sur les appareils de prise. — Il existe dans le commerce un grand nombre d'appareils de prise de vues fort intéressants, comme les modèles Gaumont, Debrie, etc., mais leur description nous mènerait trop loin ; presque tous, nous l'avons vu plus haut, ont comme système d'entraînement des griffes ou des chiens. Nous croyons être d'accord avec la plupart des éditeurs sérieux en disant que le système à griffes est actuelle-

ERNEMANN

Fabrication de haute Précision



Sans aucune Concurrence

IMPERATOR

Le Projecteur le plus robuste ayant fait ses preuves. Construit entièrement en acier et bronze phosphoreux.

LE SEUL

présentant une fixité absolue et constante.

A LA MARCHE

totalement silencieuse

EXEMPT

de tout scintillement

AVEC MAXIMUM DE LUMIÈRE

par son nouveau dispositif breveté garantissant 40 o/o d'économie d'éclairage.

L'UNIQUE

ayant obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses :

VIENNE 1912
Grande Médaille d'Or

BERLIN 1912
Médaille de la Ville de Berlin

LONDRES 1913
Grande Médaille d'Or avec Diplôme d'Honneur

Premières références des Principaux Etablissements de France et de l'Etranger à la disposition des intéressés.

SOCIÉTÉ ERNEMANN

Téléphone : CENTRAL 36-16  **9, Cité Trévise, PARIS**

ment le plus parfait, car s'il n'existe aucun jeu dans la course des griffes et si la pression du couloir est bien réglée, ainsi que le débit de la pellicule par le cylindre denté, l'opérateur peut être certain d'obtenir le maximum de rendement avec de bonne pellicule.

L'appareil de prise de vues devra permettre la marche en avant et en arrière de la pellicule, car, sans ce dispositif, il serait impossible d'obtenir la plupart des effets spéciaux réalisés dans les scènes à trucs.

Pour se servir de l'appareil, il convient d'abord de le charger, c'est-à-dire d'y placer, dans une boîte-magasin *ad hoc*, la pellicule sensible préalablement perforée, que nous appellerons pellicule *négative*. Comme pour le chargement des châssis photographiques, cette opération s'effectue dans un laboratoire obscur éclairé seulement par une faible lumière rouge.

Boîte-magasin. — La boîte-magasin est ordinairement en bois noirci, de forme rectangulaire; l'une des parois latérales est mobile; la paroi opposée porte intérieurement en son milieu un axe mobile qui se prolonge à l'extérieur et se termine par une broche. Deux fentes horizontales garnies de velours sont ménagées en haut et en bas de la face antérieure; en dedans et en regard de chaque fente, un petit rouleau presseur, en frottant sur le velours, facilite le passage de la pellicule en s'opposant à l'admission de toute lumière. Au centre de la face postérieure, un écrou permet l'adaptation de la boîte sur la paroi arrière de l'appareil à l'aide d'une vis dont la tête moletée est maniable extérieurement.

L'arbre de la manivelle transmet son mouvement à une fourchette par l'intermédiaire d'un ressort à boudin faisant fonction de courroie et dont la tension est réglée pour prévoir un certain patinage à la fin de l'enroulement. La broche de la boîte réceptrice engrène avec cette fourchette pour obtenir le réembobinage du film.

Chaque appareil de prise vues comporte nécessairement deux boîtes-magasin : l'une pour la pellicule vierge destinée à l'impression; l'autre pour emmagasiner la même pellicule après son impression.

Chargement des boîtes-magasin. — Le chargement des boîtes-magasin ne présente aucune difficulté; les recommandations sont les mêmes qu'en photographie ordinaire, pour éviter les voiles, les poussières, etc. La pellicule *négative* est enroulée, sans accrochage, la gélatine en dehors, sur un axe mobile ou noyau en bois, qui se trouve dans la boîte-magasin. Le côté émulsionné se reconnaît aisément à son aspect plus mat; mais pour ceux qui seraient obligés de charger dans une obscurité complète, nous dirons que le doigt humecté de salive adhère sur le côté gélatine, tandis qu'il glisse sur le celluloid.

Le rouleau de pellicule étant en place, en tire à soi 40 ou 50 centimètres qui serviront pour l'amorçage dans l'appareil, et fermer la boîte-magasin avant de passer en pleine lumière.

Chargement de l'appareil de prise de vues. — Le chargement d'un appareil de prise de vues constitue toujours une opération délicate. Il faut surveiller très attentivement le bobinage de la pellicule et le montage de celle-ci dans la boîte-magasin. Si l'enroulement n'est pas fait d'une façon tout à fait rectiligne et bien serré, on aura des frottements le long des parois de la boîte pendant le défilage de la pellicule; de là, une augmentation de résistance à entraîner la pellicule et par conséquent des irrégularités de marche et même des *bourrages* ou des cassures de la pellicule pendant la prise de vues.

A sa sortie de la boîte-magasin, la pellicule vierge passe sous un galet, puis sous le cylindre denté supérieur, entre ses compresseurs, et s'engage dans le couloir où elle doit être *insolée*; de là elle est amenée à la boîte-magasin réceptrice en passant par le cylindre denté inférieur.

On aura soin de laisser une boucle de quelques centimètres au-dessus et au-dessous de la porte; mais on tendra la pellicule dans le couloir, pour fermer la porte, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas la coincer; nous recommandons, en outre, avant d'engager l'amorce dans la boîte-magasin réceptrice, de tailler l'extrémité en pointe avec des ciseaux : il sera plus facile de la pincer entre le doigt en cuivre qui doit la retenir, et le bois du noyau.

L'axe de la boîte réceptrice est manœuvré par un bras situé dans la boîte de l'appareil. Une petite bobine de bois ou noyau est fixée sur cet axe par une vis; mais il serait de beaucoup préférable, à notre avis, que la bobine pût tourner sur l'arbre avec friction à ressort sur son axe, comme cela a lieu dans l'appareil à griffes que nous allons examiner bientôt. Car, si la bobine porte-pellicule ne peut glisser aisément sur son axe, la pellicule s'enroule très serrée, et les différentes spires, en se pressant fortement, glissent les unes et les autres : il s'ensuit que le celluloïd s'électrise, et il se produit alors de petites étincelles qui impressionnent la gélatine sensible de la pellicule en y formant des traînées et du voile.

Chaque appareil nécessite des précautions spéciales; il ne faudra en négliger aucune si l'on veut obtenir des résutats parfaits; mais c'est surtout par l'expérience que l'on apprend à connaître le régime de marche de chaque appareil et que l'on peut le diriger de façon irréprochable.

Manœuvre de l'appareil. — On peut dès maintenant se rendre compte du fontionnement de l'appareil et de tous les appareils en général, puisque les prescriptions que nous venons de décrire s'appliquent à tous les modèles. Ces conditions remplies, on jette un dernier coup d'œil, on s'assure que la porte-fenêtre est bien fermée, que la pellicule est bien en place, et il ne reste plus qu'à tourner la manivelle.

Le mécanisme qui produit la circulation de la pellicule est relié à celui qui met en action un obturateur, calculé de façon qu'à chaque arrêt de la pellicule corresponde l'ouverture. Ceci détermine la pose, c'est-à-dire l'impression de l'image. Or, l'arrêt se produisant un certain nombre de fois par seconde, il s'ensuit que l'appareil enregistre un certain nombre de poses par seconde. C'est simplement par ce nombre de poses que diffèrent les divers appareils photochronographiques.

(A suivre.)

Faites des Vues locales ! *C'est le Succès !*

Rien n'est plus FACILE avec le Cinématographe

Le " **TRIOMPHE** " à prise de vues et à projections (dit Citoscope)	complet avec sa lampe électrique ou à acétylène monté avec objectif rectiligne F 6,8 très rapide.	**285 fr.**
Le " **TRIOMPHE** " muni de tous ses accessoires, monté avec objectif ANASTIGMAT PROTAR-ZEISS ou STEINHEIL F 4		360 »
Boîte-Magasin supplémentaire (se chargeant en plein jour).		12 »
Enrouleuse.		10 »
Sac toile pour l'appareil " **TRIOMPHE** "		10 »

Georges MENDEL

CONSTRUCTEUR

10 *bis*, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

☛ *Le nouveau Catalogue VIENT DE PARAITRE*
Envoi franco sur demande

Je prends *Je projette*

Le " **TRIOMPHE** "
est un appareil portatif, ni lourd ni encombrant :
il peut se porter en bandoulière.

Il n'arrive pas un événement sensationnel qui ne puisse aussitôt se projeter sur l'écran : en chemin de fer, en auto, en aéroplane, à bord d'un bateau on peut " filmer " avec le **" TRIOMPHE ",** les vues les plus intéressantes.

La manœuvre du **" TRIOMPHE "** est d'une **telle simplicité** qu'elle peut être faite par le premier venu, fut-ce un enfant.

Le **" TRIOMPHE "** est le complément **indispensable** pour augmenter ses recettes.

MÉDAILLE d'OR



PARIS 1893

Georges MENDEL

Téléph. : 213-11 — *Constructeur Breveté S.G.D.G.* — Adr. Tél. : PHOTOCINÉ

10 *bis*, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS (Xme)

MÉDAILLE d'OR



BRUXELLES 1912

VENDREDI

5

SEPTEMBRE

ITALA





ABANDON D

1116 mètres

Drame a

LES FILMS ITALA-FILM SONT IMPRIMÉS SU

PAUL HODEL, Agent Général pou

Adresser les Commandes :
pour la France, à **Paul HODEL** 3

A-FILM

Un

gros

uccès





DÉSESPÉRÉ!

ngoissant !

3 Affiches

UR PELLICULES VIERGES EASTMAN KODAK

r la France, la Belgique et la Hollande

Rue Bergère, PARIS
Téléphone : 149-11
Adresse Télégr. ITALAFILM-PARIS

Pour la Belgique et la Hollande à
ALBERT FOVENYESY
Concesssionnaire
55, Rue du Lombard, BRUXELLES

Les ÉDITEURS de FILMS

Pour complaire à de nombreux lecteurs, Le Courrier *continue la publication de la liste complète des Editeurs de Films. MM. les Librettistes et Auteurs pourront ainsi, à leur gré, proposer leurs Scénarios aux Sociétés étrangères et entrer avec certaines d'entre elles en relations commerciales.*

De cette manière, en permettant aux œuvres des auteurs français de se faire apprécier à l'étranger, Le Courrier *essaie de contribuer dans la mesure de ses moyens, au relèvement du niveau artistique d'une production prodigieuse, en partie perdue pour le marché français du film, parce qu'elle est conçue dans un esprit trop différent du nôtre.*

CINQUIÈME LISTE RÉCAPITULATIVE

Italie (*suite*)

CELIO FILM, 8, via San Giovanni et Paolo, Rome.
BRUNERO FILM, 8, via San Giovanni et Paolo, Rome.
ROMA FILM, 92, via Nomentana, Rome.
PSICHE FILM Co, Albano-Laziale (Province de Rome).
VESUVIO FILM, Poggioreale, Naples.
SAN GEORGIO FILM, 27, via Baldi, Genova.
TRIPOLI FILM, 18, via Felice-Cavallotti, Parma.
CENTAURO FILM Vo, 255, Strada Pellerina, Turin.
UNITAS, 18, via dei Mille, Turin.
MEDIOLANUM FILM, Milan.
PASQUALI Co, 21, via Brugnone, Turin.
LOMBARDO FILM Co, villa Cimino, Naples.
AQUILA FILM Co, 23, via Tiziano, Turin.
SAVOIA FILM Co, 20, via Asti, Turin.
MILANO FILM Co, Bovisa, Milan.
LATIUM FILM Co, 77, Appia Nuova, Rome.
DORA FILM, 15, via Leonardo di Capua, Naples.
HELIOS FILM, Velletri (Province de Rome).
PARTENOPE FILM, 30a, via Nilo, Naples.
LEONARDO FILM, Turin.
CAMILLO OTTOLENGHI, 47, via Lagrange, Turin.

Hollande

GILDEMEYER, 257, Keizersgracht, Amsterdam.
F.-A. NOGGERATH, 607, Heerengracht, Amsterdam.
HOLLANDIA FILM, 57, Spaarne, Haarlem.

(A suivre.)

COMPTOIR INTERNATIONAL

de CINÉMATOGRAPHIE

TÉLÉPHONE : 6-07
Adr. Télégr. :
INTERCINE-LILLE

A. MASSELOT & C[ie]

Siège Social : 11, 13, Parvis St-Maurice, LILLE (Nord)

AGENCE DE BRUXELLES :

67, Rue des Plantes. — Ch. HENDRICKX, Directeur

Téléphone A. 105-82

PROCHAINEMENT :

EN EXCLUSIVITÉ

Le Cadavre Vivant

Tiré du célèbre Roman de **LÉON TOLSTOÏ**



Quelques Titres de nos Films à Grands Succès :

Les Deux Sergents	**1651**	**mètres**	*Pasquali*
Démasqué	**819**	—	*Itala*
Le Triomphe de la Science . . .	**615**	—	*Milano*
Le Chemin du pardon	**526**	—	*Vitagraph*
Blanc contre nègre *(2 exemplaires)* .	**1680**	—	*Pasquali*
Cow-boy millionnaire	**490**	—	*Selig*
La Voix du Sang	**578**	—	*Kay-Bee*
Prince mendiant	**1182**	—	*Pasquali*
L'Effort suprême	**539**	—	*Kalem*
L'Antre funeste	**550**	—	*Itala*
La lampe de la Grand'mère . . .	**941**	—	*Ambrosio*
Le Roman de Papa Thomas . . .	**665**	—	*Milano*
La petite statue de Nelly	**707**	—	*Ambrosio*
Le Disparu	**912**	—	*Itala*

Petites Nouvelles et Publications légales

Convocations

SOCIÉTÉ DU CINÉ-MULTIPHONE

Société Anonyme au capital de 40.000 francs, siège social : à Paris, 67, rue Richelieu.

Tous les actionnaires anciens et tous les souscripteurs nouveaux de la Société Anonyme, dite « Société du Ciné-Multiphone » sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, au siège social à Paris, 67, rue Richelieu, pour le lundi onze août 1913, à 14 heures :

ORDRE DU JOUR :

1. Vérifier et reconnaître la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social.
2. Nommer un ou plusieurs commissaires pour la vérification des apports.
3. Voter toutes modifications aux statuts qui sont la conséquence de cette augmentation de capital et autres.
4. Ratifier en tant que de besoin toutes les opérations des Assemblées constitutives de la Société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Formation de Société

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 15 juillet 1913, enregistré même ville le 24 juillet et déposé conformément à la loi au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine et de la Justice de paix du 9e arrondissement de Paris, le 26 juillet 1913, il a été formé une Société en nom collectif pour M. ADAM et en commandite simple, à l'égard d'un commanditaire désigné dans l'acte, dont le siège social est à Paris, 11, rue Baudin.

La raison et la signature sociales sont :

ADAM et Cie

Ayant pour objet la *formation et l'exploitation d'un fonds de commerce pour la location des films, programmes et tous accessoires y afférent.*

La signature sociale appartiendra à M. ADAM seul, qui ne pourra en faire usage que pour les besoins du commerce sous peine de nullité, dommages-intérêts.

Redditions de comptes

(Article 537)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce, salle des Asssemblées de Créanciers, aux jours et heures indiqués ci-après, pour, conformément à l'article 537 du Code de Commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par ces syndics, le débattre, le clore et l'arrêter, leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

SKOURAS (Edouard), ancien directeur du cinéma « Univers », 16 *bis*, rue Fontaine, à Paris, puis ayant exploité un cabinet d'affaires, 5, boulevard du Palais, même ville, y demeurant ; le 7 courant, à dix heures. (N° 21522 du greffe).

Nota. — Les créanciers et les faillis peuvent, dès à présent, prendre gratuitement au greffe, bureau n° 8, communication des rapports et comptes des syndics.

A Céder

Pour cause de décès, cinémas exceptionnels à céder immédiatement :

1° Un grand cinéma dans théâtre de 1.500 places. Ville du centre 75.000 âmes, quatre années de concession. Pas de loyer. Affaire de premier ordre;

2° Un cinéma dans la verdure, devant la plage d'une station balnéaire qui reçoit 120.000 baigneurs par saison. Emplacement unique. Une petite fortune à réaliser en deux mois, du 1er août au 30 septembre courants.

A vendre au prix de l'installation et du matériel.

Ecrire sans retard aux Bureaux du journal *L'Intransigeant*, 12, rue du Croissant, Paris, Luap, n° 1.

Vente aux Enchères

Pour cause de dissolution de Société, la vente aux enchères publiques et volontaires, du Cinéma-Fémina, exploité à Toulon, rue Victor-Clappier, 20, a eu lieu le 30 juillet 1913.

Enseigne. — Clientèle.

Droit au bail et matériel.

Mise à prix . . . . 1.000 francs.

Consignation pour enchères . . . . 1.500 —

S'adresser pour renseignements, à Me KAUFFER, notaire, 44, avenue de Strasbourg, à Toulon, détenteur du cahier des charges.

Ventes

Suivant acte s. s. privés, en date à Paris du 24 juillet 1913,

M. LIÉVIN, demeurant à Paris, avenue de Saint-Ouen, 124,

A vendu son fonds de commerce de Cinématographe, qu'il exploite à l'adresse ci-dessus,

A M. LAMELET, élisant domicile au cabinet du soussigné.

Pour les oppositions, s'il y a lieu, s'adresser, dans les dix jours de la présente publication, entre les mains du mandataire et intermédiaire soussigné.

L. BOURGOIN,
6, boul. Saint-Denis.

Suivant acte s. s. privés, en date à Paris du 23 juillet 1913,

Mme Veuve DARNEL, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 62,

A vendu à FABRE, élisant domicile au cabinet du soussigné,

Le fonds de cinématographe qu'elle exploite rue du Général-Julien, 5 et 7, à Epinay (Seine).

Pour les oppositions, s'il y a lieu, s'adresser dans les dix jours de la présente publication, à M. BOURGOIN, boulevard Saint-Denis, 6, à Paris.

Suivant conventions, en date du 18 juillet 1913,

M. ROISSARD DE BELLET, ingénieur-aviateur, demeurant à Paris, rue Antoine-Arnauld, 5.

A vendu à M. Jean PRADIER, fourreur, demeurant à Paris, avenue Victor-Hugo, n. 101,

Son fonds de cinéma, dit Cima-Théâtre, exploité avenue Victor-Hugo, n. 101, ainsi que le *droit au bail* principal de l'hôtel avenue Victor-Hugo, 101.

Les oppositions sont reçues, dans les dix jours de la deuxième publication, chez M. LAMIRANDE, rue Godot-de-Mauroi, 34.

Suivant acte s. s. privé, en date du 26 juillet 1913, M. RASTOUL (François), vendu à M. GAUTHÉ (Jean) son fonds de vins-charbons, situé à Paris, rue de Charonne, n. 176.

Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la deuxième publication, chez M. B. PHILIBERT, enclos des Mâconnais, 6, à Bercy, Paris.

B. PHILIBERT.

Suivant acte sous signatures privées, en date du 26 juillet 1913,

Mme Rey, née Lacoste (Elide), demeurant à Paris, rue Bisson, 5.

A vendu un fonds de commerce de vins-liqueurs-hôtel exploité par elle audit lieu,

A M. Mas (Eloi-Jacques), demeurant à Paris, rue Quincampoix, 18,

Moyennant le prix et aux conditions convenus entre les parties.

L'entrée en possession a été fixée au 26 juillet 1913.

Pour les oppositions, s'il y a lieu, s'adresser, dans les dix jours de la deuxième publication, à MM. Hachette et Bernard, distillateurs à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 47 et 49.

Mas.

Liquidation judiciaire

Blas, Eugène, Cinéma, 165, avenue de Dunkerque, Lille. — Liquidation 8 juillet. Liquidateur : Mangez.

PETITES ANNONCES *(suite)*

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites.**

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

PIANISTE demande place piano seul dans un Cinéma, écrire Bélin, 2, passage Piat, Paris, Téléph. Roquette 43-35. (32)

ON CHERCHE un adaptateur de scénarios cinématographiques. Inutile de se présenter sans avoir les capacités. S'adresser à The General Film Agency Limited, 9, place de la Bourse, Paris. (30)

SYNCHRONISATEUR Mendel avec appareil complet (poste Elgé reflex), à vendre pour cause de départ, **prix 700 francs.** S'adresser Turco, Valras-la-Plage (Hérault). (30)

IMPORTANT STOCK **de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris.** (52)

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à 3 fr. 50 le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

A VENDRE Un lot 100 lampes Brillet par série de 3, 6 ampères, état neuf, 100 fr. les 3 ; un lot 3.000 mètres films état neuf ; un poste synchronisme. Gentilhomme complet avec 15 films synchronismes, prix dérisoire. Timbre pr. rép. Maison Brocheriou, Cº, 137, rue Lafayette, Paris. (25)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 28, rue Servandoni, Paris. (30)

OBJECTIF HERMAGIS long foyer 170 ‰ grand diamètre absolument neuf, à vendre. Excellente occasion. S'adresser au *Courrier*. (30)

ENTREPRENEUR de prises de vues cinématographiques possédant important matériel avec répertoire complet de décors neufs, demande associé disposant de capitaux ou commanditaire pour exploiter à Nice affaire assurant gros bénéfices. Ecrire : F. T. N., poste restante, Nice. (29)

ORGUE Limonaire très bon état pour Cinéma-Bal, etc., avec nombreux cartons perforés. Valeur 2.500 fr., pour 900 francs. Suis acheteur Gramophone très puissant air comprimé. C. Moret, Cinéma Chauny (Aisne). (29)

ON DEMANDE de suite : 250 fauteuils à bascule, riches ; 150 sièges ordinaires et un lot de banquettes. Faire offres au *Courrier*.

EX-DIRECTEUR Brasserie-Cinéma, cherche gérance ou direction ciné, France ou Etranger, excel. références. Ecr. Huraux, 22, avenue République, Paris. (31)

BRUITOPHONE (Machine à bruits de coulisses), à l'état de neuf, **occasion rare,** imitant 40 bruits, manipulation très facile, à solder **frs 375.** S'adresser : Photo-Cinéma, 10, boulevard Bonne Nouvelle, Paris. (32)

JE VENDS, Changeant d'appareils tous les ans, un Pathé sans objectif, 100 francs, bon état de marche, susceptible de faire encore un bon service. Ecrire : Savary, Bohain (Aisne). (32)

A VENDRE

Banlieue de Paris, exploitation cinématographique en plein rapport. Plusieurs années d'existence.

Bénéfices justifiés : **35.000 francs par an.**

Très long bail. Loyer insignifiant, couvert par des redevances.

Excellente Affaire.

S'adresser pour traiter au " Courrier Cinématographique ".

Société Internationale Cinématographique

Direction : L. HENRION

5, Rue de Provence
PARIS

Téléphone
Gutenberg 43-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS



AVIS

M. Charles DEMOL
est seul autorisé à représenter l'Agence à PARIS



N'achetant que les meilleures vues judicieusement choisies, les programmes sortant de notre Agence sont forcément les plus intéressants

ACHAT, VENTE & LOCATION
de tous les bons Films

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scenistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge. Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tel. 952-23.
Westinghouse Cooper-Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français, système Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard. Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Téléph. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 58, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues, Harmoniums
Pellicules
Pianos
Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Dessinateurs
Electriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens
Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes.

Opérateurs de prises de Vues
Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris

Photograveur
Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 51, rue Etienne Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 4 et 5 Août 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Eclair. *Le mauvais désir,* dr. 273
— *Gavroche, Casimir et l'alcool,* com., aff. 147
— *Un mariage d argent,* coméd. en couleurs 192
Film d'Art. *Colette,* coméd. path., aff. 750
Kay Bee Film. *Une dette sacrée,* dr., aff. 550
Eclipse. *De l'Azur aux ténèbres,* dr., 3 aff. 912
— *Arthème va à la pêche,* com 125
— *Champagnol et ses environs* 105

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Cinès. *Le sérum du Docteur Kean,* série d'art, dr., aff 742
— *Palachon mange des écrevisses,* com., aff. 148
— *Audace et timidité de Grosventre,* com., aff. .. 179
Nordisk. *La dernière volonté du roi de l'acier,* film artistique, dr., aff. 863
Cricks. *Le paillasson mystérieux,* com., aff. 138

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 22 AOUT

Pasquali et Cie. *Polidor gymnaste,* com., aff. 178

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Injuste suspicion 305
La danse à travers les âges 142

Agence EXPRESS Film Cie
16, rue Sainte-Cécile, 16
N'a rien présenté cette semaine

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Robinet devient mauvais sujet, 1 aff., phot. 224
Montreux, pl. air 110
Selig. *Bonheur perdu,* aff. 320
— *L'éléphant d'amour,* dr. 450

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Ne présente pas de nouveautés cette semaine

Agence LADEWIG
6, rue du Conservatoire, Paris
Téléph. : Gutenberg 01-94.

Welt. *Lac de Comer* 100
— *Ville d'eau forêt noire* 90
— *Partnachklamm (haute Bavière)* 90

Société des Phonogr. et Cinématogr. LUX
32, rue Louis-le-Grand, Paris
Téléph. : Central 74-68

LIVRABLE LE 22 AOUT

Le vieux monsieur du cinquième, dr., aff. 545
Le péril jaune, com., aff. 88

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 12 SEPTEMBRE

Thanhouser. *La plainte de l'enfant,* dr. ....
Biograph. *L'alibi,* dr. 309
— *La triste réalité,* com. 170
Lubin. *La puissance de la volonté,* dr. 317
Kalem. *Le roman du vieux soldat,* dr. 318
— *La fille du comédien,* com. 161

The Général Film Agency Limited
9, place de la Bourse, Paris.
Téléph. : Central 82-00.
Ne présente pas de films cette semaine

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 68-82.

LIVRABLE LE 22 AOUT

Eclair. *La grande haine* 592
— *Le message sauveur* 260
Savoya. *L'héritage de Gabrielle* 895
— *Bouquet compromettant* 94
— *Une mission difficile* 179

VITAGRAPH
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 22 AOUT

L'esclave blanche (I et II), dr., gr. aff. 604
Suffragette amoureuse, coméd. vaud., aff. 314
Ton papa pour rire, coméd. sent., aff. 315
Freddy, détective par amour, coméd. bouffe, aff. ... 315
Tone psyché moderne, com. romanesque, aff. 308
Les faux mendiants, intéres. étude de mœurs, aff... 313

Vues présentées au CONSORTIUM,
18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Marchal est délégué pour assurer le service, lundi prochain 11 Août, et M. Coloniès, mardi 12 Août.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Société des Etablissements GAUMONT
57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 36

Léonce et sa tante, coméd. 305
Le diable et le cantonnier, coméd. 288
Bout de Zan au bal masqué, coméd., 1 phot. gr. form. 230
Méfaits de suffragettes, com. 179
La recherche des diamants, docum. 105
La Creuse, panorama 105

Société PATHÉ Frères
Vente, 14, rue Favart, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location, 104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 28

American Kinéma. *Le collier de Noana*, dr., aff. 270
— *Un grand amour*, dr. 295
S. C. A. G. L. *L'argent ne fait pas le bonheur*, coméd. aff., édition française 800
Le fils à papa, com., aff., édition espagnol 680
Nizza. *Mariage au Colin-Maillard*, com. 105
Deed. *Boireau pendu par amour* 145
Swedish Film. *Exploitation de la glace en Suède*, industrie 70
Les tortues d'eau douce, vulgarisation scientifique n° 49 165
Film Russe. *Le lac Baïkal (Russie d'Asie)*, pl. air. 165
Imperium Film. *Ce qui reste des temples égyptiens* 100
F. A. I. S. A. P. F. *L'assaut fatal*, dr. coloris, aff. édition française 720

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

